

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 59

MONTREAL, LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 MARS 1994

5 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Denys Arcand, grandeur et misère...
PAGE C 1



LES LIVRES

Dominique Demers, géante de la littérature jeunesse
PAGE D 1



L'ÉCONOMIE

IBM partenaire de Videotron
PAGE B 3

VISAS

Vive la France...verte!
PAGE D 8



PERSPECTIVES

Combien vaut un député?

«Députés fédéraux sous-payés... Recommandons augmentation de salaire de 37%... On a dû grincer des dents dans quelques chaumières canadiennes, jeudi, en apprenant qu'un rapport indépendant venait dire aux parlementaires qu'en ces temps de serrement de ceinture généralisé, ceux-là mêmes qui sont chargés de tirer sur la courroie méritaient bien un petit extra...

Jean Dion

Qu'on le veuille ou non, le débat entourant l'état des finances publiques est devenu tellement chargé d'émotivité qu'on ne peut plus rien dire sans que le ton monte et qu'on s'éparpille dans tous les sens. La confusion aidant, chacun a maintenant sa petite idée sur les entreprises riches à craquer qui ne paient pas un sou d'impôt, sur les ambassades à la vie de château, sur les fonctionnaires payés à ne rien faire, sur les fraudeurs qui profitent du système et sur à peu près toutes les petites horreurs que le vérificateur général met au jour année après année.

Alors quand vient le tour des politiciens, beaucoup plus visibles et redevables devant l'électorat, éternels recalés au test de la confiance d'une population qui les voit plus souvent qu'autrement s'escrimer dans une enceinte que plusieurs n'hésitent pas à qualifier de cirque, on est tenté de dire de n'en plus jeter, que la cour est déjà assez pleine merci.

En somme, un rapport comme celui de Sobeco Ernst & Young — par ailleurs extrêmement étoffé, rigoureux et digne d'un examen sérieux — ne pouvait guère, du strict point de vue de sa résonance dans l'opinion, plus mal tomber. Car la tonne de chiffres qu'il évoque, c'était couru d'avance, allait nécessairement se retrouver enterrée par une conclusion du genre «c'est ça, toujours plus pour eux, et toujours moins pour nous» à un moment où le contribuable n'a plus aucune envie de faire dans la nuance.

Qui pourra donc convaincre qui que ce soit, par exemple, que l'allocation annuelle de 10 100\$ versée en sus de leur salaire de base (64 400\$) aux sénateurs — qui siègent en moyenne 77 jours par année — est, comme ils le prétendent eux-mêmes, insuffisante? A-t-on déjà oublié l'histoire du fameux 6000\$ supplémentaire de l'an dernier?

Le gouvernement a compris la délicatesse de l'exercice, qui a fait preuve de sa prudence coutumière et renvoyé un millième dossier aux bons soins de la consultation, en passe de devenir la nouvelle façon de gouverner le Canada. Mais il a raté une belle occasion de ne pas se taire lorsque le ministre Art Eggleton a refusé de convenir, là et tout de suite, que le régime de pension immédiate et à vie des parlementaires était peut-être un peu trop généreux.

Car au-delà du gel de deux ans des salaires auquel on entend ne pas déroger, l'hésitation passe pour une acceptation tacite d'un système considéré injuste. Et elle donne aux députés du Reform Party, ces gardiens de l'orthodoxie financière qui doivent endosser leur chèque de paie en rougissant — «c'est beaucoup trop, vous n'auriez pas dû» —, toute la latitude voulue pour crier au scandale.

Comme le souligne le rapport, il est très difficile de trouver des bases de comparaison équitables pour établir la «valeur» du travail de député ou de ministre. Les innombrables heures passées au boulot ne sont qu'un élément de calcul; «la nature de leurs responsabilités, de leur environnement de travail et la dimension de «service au peuple canadien», que plusieurs apparentent à une vocation», pèsent aussi dans la balance.

Qu'un ministre constamment sur la sellette soit davantage rémunéré que son sous-ministre, comme il est proposé, il n'y a rien là que de logique. Le problème, qui en fera tiquer plusieurs, c'est toutefois que l'on cherche encore — parce que les «normes en vigueur» font en sorte qu'on n'a pas le choix? — à corriger la situation en nivelant par le haut.

En d'autres termes, pourquoi, au lieu de dire que le ministre est sous-payé, ne partirait-on pas de l'hypothèse que c'est l'autre qui l'est trop? Lorsqu'on est rendu dans la sphère des 177 000\$ de revenu annuel, peut-on encore ergoter sur la nécessité d'un 18 000\$ de plus pour dépasser son voisin, comme le font puérilement les joueurs de hockey auxquels Jean Chrétien a par ailleurs fait allusion cette semaine?

Souci de donner l'exemple, nécessité d'empêcher que la vie parlementaire devienne une source d'enrichissement indu mais aussi obligation de maintenir des conditions qui permettront d'intéresser des gens «de qualité» à l'engagement public: la question de la rémunération des élus n'est pas simple. Elle peut même donner lieu à des propositions loufoques, comme celle d'une «prime à la performance» qui fut suggérée aux auteurs du rapport: boni aux députés en fonction de la baisse du déficit, de la baisse du chômage, du respect des promesses électorales...

On imagine déjà la guerre de chiffres qui s'ensuivrait: «Nous avons créé, par notre seule action, 300 000 emplois!» «Non, 400 000! Je veux mes 5000\$!» «Monsieur le président, le député de l'opposition n'y a pas droit: il a voté contre le projet!» Ah! le fric...

INDEX

- Les Actualité...A2
- Agenda culturel...C10
- Les Classées...B11
- Les Arts...C1
- Avis publics...B8
- Économie...B1
- Éditorial...A10
- Idées...A11
- Livres...D1
- Le Monde...A7
- Montréal...A3
- Mots croisés...B10
- Politique...A5
- Les Sports...B12



Météo
Ciel variable
Max. 0
Détails en B10



PHOTO JACQUES GRENIER
Le premier ministre a rencontré hier diverses personnalités dont le recteur du CMR, l'écrivain Roch Carrier.

Johnson entreprend le sauvetage du Collège de Saint-Jean

Il propose à Ottawa une vocation mixte

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a demandé hier au gouvernement fédéral de maintenir ouvert le Collège militaire de Saint-Jean, tout en évoquant la possibilité d'utiliser une partie des infrastructures militaires de Saint-Jean à des fins civiles.

M. Johnson a en effet relancé hier

son homonyme fédéral, Jean Chrétien, dans ce dossier, en affirmant que le maintien de cette école au Québec constituait une occasion rêvée de «donner un contenu réel» à la dualité linguistique canadienne.

Confronté à la volonté fédérale de réduire les dépenses militaires canadiennes, M. Johnson a par ailleurs évoqué la possibilité de faire du Collège militaire de Saint-Jean une institution

mixte, qui regrouperait à la fois une formation universitaire militaire et civile.

M. Johnson a donc formé un comité aviseur spécial, présidé par Claude Castonguay, vice-président de la Banque Laurentienne, qui travaillera avec le ministre de l'Éducation du Québec, Jacques Chagnon, à l'élaboration d'une proposition allant vers la

VOIR PAGE A 12: JOHNSON

Quelque part entre guerre et paix



PHOTO CP
Les soldats canadiens sont finalement sortis de Srebrenica. On voit ici le major Yvan Bouchard (au centre) et le sergent-major Mario Ouellet, à Visoco, en Bosnie-Herzégovine. Une femme de confession musulmane passe devant leur campement. Le major Bouchard était à la tête de la compagnie de soldats canadiens retenus à Srebrenica durant les quatre derniers mois. Lire ci-dessous le reportage de Sylviane Tramier.

La guerre est finie mais que la paix est lente!

La purification ethnique a laissé des marques en Croatie

SYLVIANE TRAMIER
ENVOYÉE DU DEVOIR

Nadjovac — Perdu en rase campagne avec son cheval et sa charrue, le vieil homme est le seul signe de vie à l'horizon. Il montre du doigt son village au loin, Nadjovac. «Avant le pont, il n'y avait que des catholiques. Après, sur les collines, il y avait les Serbes. Presque tout le monde est parti.»

Sa maison a été détruite en partie pendant la guerre, et les *tchetniks* (combattants serbes) lui ont volé son tracteur. Mais avec son cheval, Eduard Madj a recommencé à cultiver sa terre l'an dernier. Il est croate, «catholique», dit-il, pour faire la distinction avec ses anciens voisins, les Serbes orthodoxes.

Dans cette partie de la Croatie centrale, placée sous le contrôle et la protection de l'ONU, la guerre est finie, mais la paix tarde à s'installer. Le retour à la normale est lent.

À moins de 5 km de Nadjovac, à Daruvar, le gros bourg de la région, est installé le quartier général de l'ONU pour le secteur. Les Casques

bleus (argentins, jordaniens, népalais) inspectent un cessez-le-feu établi sur une ligne de démarcation qui passe au milieu de la zone: au nord, les deux tiers du secteur sont sous le contrôle du gouvernement croate; au sud de la

ligne, dans une enclave frontalière avec la Bosnie, le territoire est peuplé de Serbes et il fait partie de la République serbe de Krajina, auto-proclamée en décembre 1991, non reconnue par les Nations unies.

À Lipik et à Pakrac, en bordure de la ligne de cessez-le-feu, les trois quarts des maisons sont détruites ou gravement endommagées. Quelques-unes seulement commencent à peine à être reconstruites. Plus en retrait, à une vingtaine de kilomètres de la ligne de cessez-le-feu, en territoire contrôlé par la Croatie, sont disséminés une vingtaine de villages déserts, fantômes. Avant la guerre, ils étaient peuplés en majorité de Serbes. Moins atteints qu'à Lipik par les obus serbes, les maisons sont encore debout, mais vides pour la plupart, endommagées et

Dans l'ombre du congressiste, l'électeur

Le congrès d'orientation du PLQ sera dominé par l'humeur de l'électorat

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

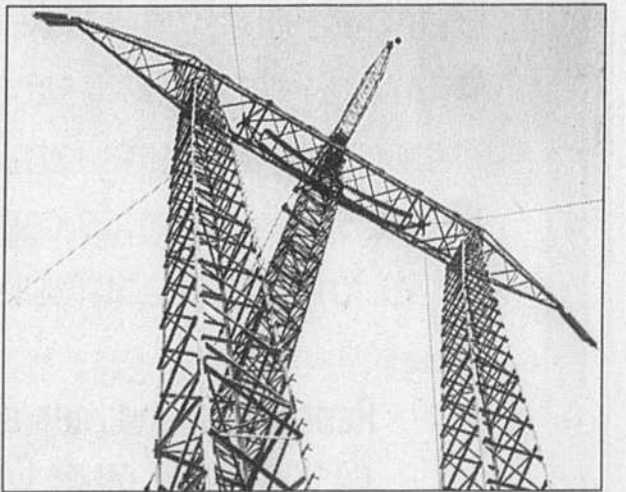
Les assises du Parti libéral du Québec seront dominées par l'intention de vote, par les supputations de coulisses sur l'humeur de l'électorat.

Les 3000 délégués attendus aujourd'hui et demain au Palais des congrès de Montréal se laisseront forcément distraire par les résultats des sondages Léger & Léger et SOM, qui accordent respectivement deux et trois points d'avance au PQ. Et confirmeront la tendance à la hausse de la popularité du PLQ.

Le menu des délibérations est pourtant riche. Les sujets à l'ordre du jour sont nombreux et variés. Le document d'orientation élaboré par la commission politique compte 76 résolutions auxquelles sont venues s'ajouter les 112 propositions d'amendements issues des associations de comités.

Mais il n'y a pas plus efficace que des sondages sur les intentions de vote pour détourner l'attention, surtout à quelques mois d'élections générales. Soudainement, ce n'est plus la pensée politique du parti mais plutôt l'exerci-

VOIR PAGE A 12: CONGRÈS



L'aluminium: un beau risque?

Hydro-Québec, qui présentera ses résultats financiers dans quelques jours, enregistre une perte de 324 millions\$ en 1993 pour les 13 contrats secrets à partage des risques et bénéfiques. Contestée, cette formule de contrat à long terme n'arrange rien dans le contexte mondial actuel où il y a surproduction d'aluminium et chute importante des prix. Hydro-Québec cherche à réduire les pertes et mise vraiment sur le long terme pour s'en sortir, plus que sur les ajustements périodiques des tarifs, effectués en fonction de divers facteurs, dont le volume des ventes et le prix du métal. Les évaluations sur l'importance des pertes à long terme soulèvent un débat et plusieurs reprochent à l'ex-premier ministre Robert Bourassa d'avoir suscité artificiellement la demande d'aluminium par cette politique de partage des risques.

NOS INFORMATIONS EN PAGE B 1

VOIR PAGE A 12: CROATIE

• LES ACTUALITÉS •

50 000 phoques du Groenland seront abattus

Ottawa donne sa bénédiction

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Croquis de Frederick West, qui a comparu hier en cour.

Maison des horreurs

West incarcéré
«pour sa sécurité»

Gloucester, Angleterre (Reuter) — Frederick West, le maçon de 52 ans inculpé du meurtre de huit femmes, y compris une de ses filles, dont les corps ont été retrouvés encastrés dans le béton des sols de sa maison de Gloucester, a été envoyé en prison hier par le tribunal.

Le juge Bernard Westcarr a déclaré à West qu'il le sortait du poste de police pour l'envoyer en prison à la fois pour qu'il ne prenne pas la clé des champs mais également «pour sa propre protection et son bien-être». Il n'a pas précisé ce qu'il entendait par là.

Lors d'une audience de cinq minutes dans la salle comble du tribunal, vêtu d'une veste à carreau et d'un pull-over à motifs, West n'a ouvert la bouche pour décliner son nom et son adresse et dire «oui» d'une voix basse que lorsque le juge lui a demandé s'il comprenait qu'il était inculpé de huit meurtres.

Devant le tribunal, les habitants exprimaient leur horreur devant les crimes imputés à cet homme qui passait pour affable et leur colère devant la réputation peu enviable qu'il a apportée à leur banale ville provinciale connue jusque-là pour sa seule cathédrale. «Je ne peux même pas le comparer à un animal. J'aime les animaux», confie Joy Ferrier, qui avoue que c'est une curiosité morbide qui a guidé ses pas jusqu'à la salle d'audience. West comparaitra le 7 avril devant le tribunal pour se voir signifier très vraisemblablement d'autres inculpations, car la police continue à rechercher ses autres victimes présumées. Neuf corps de femmes ont été retrouvés depuis trois semaines dans sa maison.

Ottawa ne s'opposera pas au contrat passé entre la Chine et une société terre-neuvienne pour abattre prochainement 50 000 phoques du Groenland parce que les deux parties ont convenu d'utiliser au maximum les animaux, y compris l'huile et les gras, et non seulement le pénis des mâles.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Brian Tobin, en révélant hier que le contrat intervenu entre la Terra Nova Fisheries Co et la Shanghai Fisheries General Corporation avait été approuvé par le gouvernement chinois.

Ottawa, a précisé le porte-parole du ministère, M. Joe Fitzgibbon, n'a pas, comme la Chine, à approuver formellement le contrat du fait que les 50 000 phoques éventuellement récoltés font partie du quota d'exploitation de 186 000 bêtes. Ce quota avait été fixé pour la première fois en 1984 alors que le troupeau était deux fois moins important que maintenant.

Ottawa n'émet des permis que pour contrôler l'exploitation des espèces menacées ou susceptibles de le devenir, ce qui n'est pas le cas du phoque du Groenland, dont la population dépasserait les 4 millions, dit-on en marge de l'inventaire en cours dans les Maritimes.

L'International Fund for Animal Welfare (IFAW), un groupe animaliste international, a lancé la semaine dernière une campagne médiatique de plus de 100 000\$ en milieu anglophone. L'IFAW soutenait que les 50 000 phoques étaient condamnés à la

mort uniquement pour leurs pénis, dont les Chinois font des aphrodisiaques recherchés.

Selon le ministre Tobin, «il y aura une première transformation des phoques au Canada pour l'obtention des peaux et de l'huile, qui seront exportées en Chine, où elles seront transformées en produits pharmaceutiques, en cuir, en fourrures, etc.

Le ministre n'a pas fait allusion aux pénis des animaux mâles, se contentant de dire que les bêtes abattues allaient être utilisées au maximum.

Son porte-parole précisait cependant que Pêches et Océans ne laisserait pas abattre 50 000 mâles pour obtenir le même nombre de pénis. Il serait surprenant, ajoute-t-il, que cette chasse commerciale rapporte plus de 20 000 pénis du fait qu'il y aura une proportion importante de jeunes et de femelles dans le groupe des bêtes abattues.

Cette chasse exclut depuis 1985 l'abattage des blanchons, soit les bébés qui naissent sur les glaces à la dérive, que suivent les phoques. Cet interdit a été décrété à la suite des travaux de la commission Malouf, qui l'a justifié par la nécessité d'améliorer l'image du Canada en raison des attaques du lobby animaliste contre les produits canadiens.

Le contrat signé entre la Chine et les Terre-Neuviens, dont les chasseurs madelinots ne profiteront pas, devrait hausser la récolte en 1994 autour de 70 000 têtes, a précisé M. Fitzgibbon. Elle se limitait l'an dernier à 27 000 phoques et la moyenne des prises depuis cinq ans se situait autour de 50 000 bêtes sur un quota de 186 000.

Les États-Unis vont demander l'extradition d'Eagleson

Toronto (PC) — «Alan Eagleson ne sera pas jugé dans un procès-embuscade.» Voilà, en essence, ce qu'ont indiqué les avocats de l'ex-président de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, en mettant au défi les autorités américaines de venir le chercher au Canada.

Eagleson a indiqué qu'il ne se rendra pas aux États-Unis sur une base volontaire pour répondre aux accusations de racket, d'abus de confiance et de fraude. Les autorités américaines ont indiqué qu'elles demanderaient son extradition.

Son avocat, Brian Greenspan, a ajouté en conférence de presse qu'il s'agit là de la seule façon par laquelle Eagleson, maintenant âgé de 60 ans, obtiendra une juste chance d'entendre avec plus de précisions, le détail des accusations retenues contre lui.

Le document accusateur de 60 pages «demeure un vague bout de papier» a dit de plus Greenspan.

Eagleson, qui n'a pas assisté à la conférence de presse, avait hâte de se rendre aux États-Unis pour se défendre, mais ses avocats le lui ont déconseillé.

Un quartier de Phnom Penh en flammes

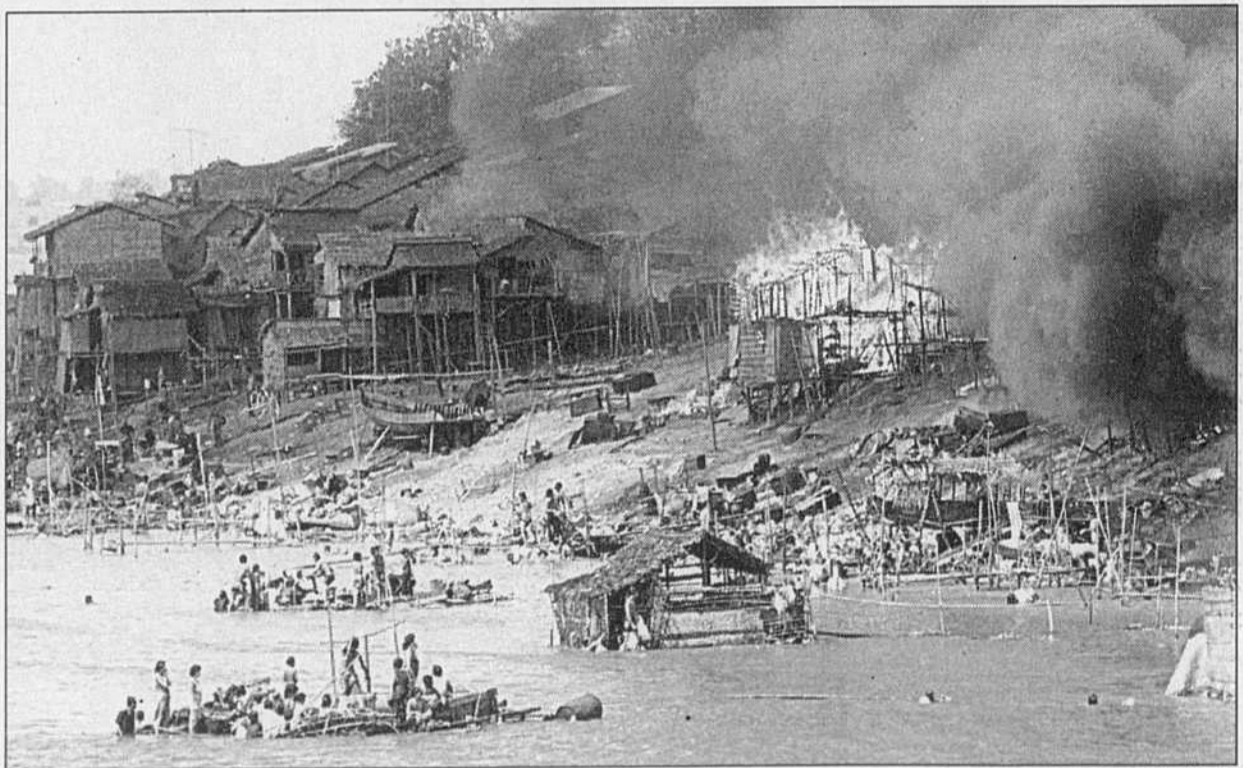


PHOTO AP

DES FAMILLES fuient par la rivière Bassac un quartier du nord de Phnom Penh où 2000 maisons ont été détruites par un incendie dont la cause n'a pas été déterminée. Le feu n'aurait apparemment fait aucune victime.

Création d'un réseau universitaire international

L'Université Laval et celle de Moncton y sont associées

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Un «réseau d'échange et de coopération» relie désormais l'Université Laval, l'Université de Moncton et une dizaine d'écoles de journalisme francophones d'Europe et d'Afrique.

Le réseau Théophraste — du nom de Théophraste Renaudot, journaliste français du XVIIe siècle qui a aussi donné son nom au Prix Renaudot — a été fondé hier à l'initiative de l'École supérieure de journalisme de Lille, une des deux plus importantes institutions françaises du genre.

«L'idée, c'est de créer entre nous un lien fort, explique Paul Fels, directeur adjoint de l'établissement. Les écoles de journalisme francophones doivent partager non seulement une langue de travail mais aussi des expériences de

recherche et d'enseignement».

Le groupe compte intervenir dans les débats éthiques, notamment en faisant valoir le «rôle essentiel du journaliste dans la vie démocratique» ou en défendant le «caractère spécifique des métiers du journalisme» par rapport aux autres secteurs de la communication. Il veut aussi agir sur le plan pratique, en favorisant par exemple les stages d'enseignants et d'étudiants, les évaluations de programmes pédagogiques et les échanges d'information, de ressources humaines ou de documentation. A travers ces échanges, le Québec pourra faire valoir, particulièrement auprès des Africains, une tradition journalistique complètement différente de celle des Européens. «Nous pratiquons en français un journalisme à l'américaine», résumait hier Florian Sauvageau, de l'Université Laval.

Visa américain pour les Maraloï

Québec (PC) — Le consulat américain à Québec a confirmé hier l'émission d'un visa d'une durée de six mois à l'intention des quatre membres de la famille roumaine Maraloï, de Québec. Revendicateurs du statut de réfugiés, les Maraloï, menacés d'expulsion, ont obtenu du gouvernement canadien un délai jusqu'au 5 avril pour quitter le pays et trouver une terre d'asile. Arrivés à Québec comme visiteurs en 1991, Craciun Maraloï, sa conjointe Marianna Pasca et leurs fils Aurélien et Florin ont revendiqué en vain le statut de réfugiés, alléguant craindre pour leur vie s'ils retournaient en Roumanie. Ils doivent quitter Québec le 1er avril et seront pris en charge par une mission de la communauté des Sœurs du Bon-Pasteur dans l'Etat du Maine. Les Maraloï auront donc un délai de six mois pour faire, à partir des États-Unis, une demande de certificats de sélection auprès du gouvernement du Québec et ensuite une demande d'immigrants permanents auprès du gouvernement canadien.

3, 2, 1,
ZÉRO!

0%

Partez et rénovez avec un prêt de 4000\$ à 0%
ou

obtenez une subvention de 1000\$!

E

n 1994, des milliers de familles peuvent bénéficier du programme Virage Rénovation!

Reconnaissant l'importance de la rénovation pour le dynamisme économique et la création d'emplois, le gouvernement du Québec a créé le nouveau programme **Virage Rénovation**.

Vous êtes propriétaire

- d'une maison unifamiliale ou d'une copropriété que vous occupez,
- d'un petit immeuble locatif où vous résidez,
- d'un logement situé dans une coopérative d'habitation non subventionnée.

À certaines conditions, vous pouvez obtenir l'aide financière du programme **Virage Rénovation**:

- un prêt de 4000\$ sans intérêt pendant trois ans plus une remise de 500\$ ou
- une subvention de capital de 1000\$ par logement admissible.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité, de votre MRC ou de Communication-Québec.



rénovez, ça vaut le coup!

Société
d'habitation
du Québec

Québec

LE DEVOIR MONTRÉAL

20 millions\$ pour Kanesatake

L'établissement d'un territoire autochtone unifié sera complété par Ottawa d'ici deux ans

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'établissement d'un territoire autochtone à Kanesatake sera complété dans deux ans et coûtera plus de 20 millions\$ au fédéral, selon des informations obtenues par la Presse Canadienne.

Les plus récentes estimations du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien indiquent qu'une somme de 10,6 millions\$ est affectée à «l'unification des terres de Kanesatake» en 1994-1995. Toujours selon le ministère, plus de 10,5 millions\$ ont été dépensés dans l'achat de terres et de diverses propriétés qui serviront d'assises au «territoire autochtone» de Kanesatake, près d'Oka.

«Ça devrait être finalisé d'ici deux ans», affirme Jean-François Nault, du bureau de Québec du ministère fédéral des Affaires indiennes.

Le «coût total estimatif courant» de ce projet est maintenant établi à 21,17 millions\$. Les conservateurs prévoient 22,5 millions\$.

Ce que le ministère appelle précisément «l'unification des terres de Kanesatake» consiste à acheter les propriétés appartenant à des non-autochtones pour en faire un territoire homogène qui sera cédé aux Mohawks.

Le fédéral s'est déjà porté acquéreur de 91 des 114 propriétés «sur lesquelles nous nous sommes entendus avec les Mohawks», précise Jean-François Nault.

Les acquisitions se font par l'entremise du ministère fédéral des Travaux publics qui a pignon sur rue à Oka depuis deux ans.

«Nous sommes les agents du ministère des Affaires indiennes pour l'acquisition des terres», confirme le gestionnaire de Travaux publics en poste à Oka, Claude Vermette.

Selon ce dernier, depuis 1992, le fédéral a mis la main sur les Jardins d'Oka, les Terrasses Raymond et les propriétés du rang du Milieu, de la rue Guy, du secteur Chevalier, toutes situées au nord de la route 344. Il reste 23 dossiers à négocier. Rappelons qu'en 1990, immédiatement après la crise d'Oka, le fédéral avait acheté les terres Rousseau (106 acres).

«Nous sommes les agents du ministère des Affaires indiennes pour l'acquisition des terres», confirme le gestionnaire de Travaux publics en poste à Oka, Claude Vermette.

Selon ce dernier, depuis 1992, le fédéral a mis la main sur les Jardins d'Oka, les Terrasses Raymond et les propriétés du rang du Milieu, de la rue Guy, du secteur Chevalier, toutes situées au nord de la route 344. Il reste 23 dossiers à négocier. Rappelons qu'en 1990, immédiatement après la crise d'Oka, le fédéral avait acheté les terres Rousseau (106 acres).

Finis les brouillages

La radio numérique est arrivée. Ou presque

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La radio numérique est arrivée! Enfin, presque. Les stations radiophoniques de Montréal se sont livrées, hier, à une série d'essais qui donnent une bonne idée de ce qui nous attend dans un an et demi, lorsque les récepteurs seront sur le marché... à des prix plus ou moins abordables.

Pour les radios AM, l'amélioration du son sera considérable. La différence sera moins marquée sur le FM, encore que les mélomanes y trouveront leur compte, avec une qualité s'apparentant à celle du disque laser. Et en voiture vous pourrez dire adieu aux brouillages, dans le tunnel Ville-Marie ou aux coins des rues Saint-Laurent et Ontario.

Les radios privées et publiques de Montréal ont formé une association, il y a quelque temps, consacrée à la transformation de leurs radios. Une bonne façon d'enrayer la baisse dramatique et surtout constante de leurs revenus, surtout pour les stations AM. Leur initiative place Montréal dans le peloton de tête radiophonique, aux côtés de l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. En font partie, outre Radio-Canada et CBC (AM et FM), Radiomutuel (GJMS et CKMF), Cogeco (CFGL), CHUM (CHOM et CKIS) et Télémedia (CKAC et CITE). Avec l'appui du gouvernement fédéral, le groupe a déjà investi 1,3 million\$ dans la recherche.

Si l'on se fie aux propos du président du comité de planification des démonstrations publiques, M. Michel Arpin, de Radiomutuel, les consommateurs pourront acheter un récepteur — et remiser leur vieux transitor — à la fin de 1995. Les manufacturiers sont déjà à l'œuvre. Mais les consommateurs pourraient devoir déboursier environ 500\$ pour acheter un récepteur, dont la technologie s'apparentera à celle du téléphone cellulaire.

Le format du récepteur présenté hier aux journalistes peut se comparer à un téléviseur de 14 pouces. «Ceci est la troisième génération de récepteurs. Le premier était aussi gros qu'un réfrigérateur», explique M. Arpin.

M. François Conway, ingénieur à Radio-Canada, est un acteur clé de l'opération. Il prévoit que la radio numérique s'implantera d'abord dans les véhicules automobiles. «Ça va débloquer avec les automobiles. Une compagnie offrira la radio numérique pour 1000\$ de plus et graduellement, comme cela, elle s'implantera».

Il croit que les consommateurs seront plus attirés, dans un premier temps, par la syntonisation simplifiée. L'on ne syntonisera plus des fréquences mais des services, que l'on commandera par des lettres ou des chiffres. Et le récepteur s'ajustera automatiquement aux problèmes de brouillage que vous rencontrerez en voiture, de manière à ce que vous conserviez votre son intact.

Vous pourrez même traverser le pays en écoutant Radio-Canada, en ne demandant la station qu'une seule fois, à votre départ.

Il sera possible, également, de «demander» un service n'apportant que des informations météorologiques. Le bonheur, quoi!

Verdun honoré pour ses cerfs-volants

LE DEVOIR

La Ville de Verdun vient de remporter le Prix de la municipalité remis par la Société des fêtes et festivals du Québec, pour la première édition du Rendez-vous mondial du cerf-volant en juin dernier. Du coup, Verdun a été préféré au Festival des montgolfières organisé par Saint-Jean-sur-Richelieu. Le Rendez-vous mondial du cerf-volant, qui a attiré plus de 100 000 personnes, revient cette année du 2 au 5 juin au parc Therrien, de Verdun.

Création du Conseil de développement régional de l'île de Montréal

Doré aux commandes

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Avec la création officielle hier du Conseil régional de développement (CRD) de l'île de Montréal, Québec confie à la région la gestion de fonds gouvernementaux destinés à son développement socio-économique.

Outre un budget de fonctionnement de 300 000\$, le CRD aura entre les mains 42,7 millions\$ annuels. Ce budget consiste en le Fonds régional de développement alloué au soutien à l'entrepreneuriat (700 000\$), le Fonds d'intervention régionale de 2 millions\$ et le Fonds décentralisé de création d'emplois s'élevant à 40 millions\$ (17 millions\$ de base et 23 millions\$ à frais partagés entre le gouvernement et les partenaires).

Le maire Jean Doré se retrouve en tête de ce groupe de dirigeants. Peter Trent, maire de Westmount, occupe la vice-présidence, et Vera Danyliuk, de la Communauté urbaine de Montréal, la présidente du comité exécutif du CRD.

Vingt-six élus municipaux et provinciaux siègent sur le conseil d'administration (2 postes réservés à des députés du parti gouvernemental reste tou-

tefois à combler), 8 personnes issues du milieu des affaires, 8 autres provenant d'organisations syndicales, 3 du monde de l'éducation, 2 de celui de la santé et des services sociaux, 1 représentant des arts et de la culture, 1 autre de la Société de développement de la main-d'œuvre et deux dirigeants d'organismes communautaires.

Selon le maire Doré, cette large représentativité constitue la principale force de la nouvelle structure. «En fait, on crée des conditions pour dépasser éventuellement les limites de l'île de Montréal», a soutenu M. Doré qui voit dans le CRD «une transition vers une organisation régionale plus performante».

Dans cette foulée, le CRD apparaît comme une quasi-expérience-pilote dans l'application du rapport du Groupe de travail sur Montréal (GTMR) et sa région qui propose une concertation accrue entre les municipalités. «Aucune richesse ne se crée par le cannibalisme entre municipalités. Il ne faut surtout pas superposer les interventions stratégiques», estime Jean Doré qui reconnaît toutefois qu'entre l'énoncé de principe et la réalité économique, il risque d'y avoir quelques différences.

La gestion du port de Montréal pourrait changer de mains

LE DEVOIR

La gestion du port de Montréal, de responsabilité fédérale, pourrait passer entre les mains du milieu montréalais. Selon Télévision Quatre Saisons, un projet serait présenté en discussion avec la Chambre de commerce de Montréal métropolitain; une première rencontre est prévue d'ici deux semaines.

Sur le modèle des aéroports de Dorval et de Mirabel, le port de Montréal pourrait ainsi faire l'objet d'une prise en charge locale. Le responsable du développement économique à la Ville de Montréal, John Gardiner, qualifie l'idée de faisable tout en soulignant que la société autonome qui gère les aéroports est née après cinq ans de négociations.

Soulignons que le rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région recommande qu'Ottawa délègue l'exploitation de ses infrastructures portuaires à des intérêts régionaux.

Revitalisation résidentielle du centre-ville

Chiches, les banques?

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Cinq promoteurs impliqués dans la revitalisation résidentielle du centre-ville montréalais se plaignent de l'attitude adoptée par les banques en matière de financement de projets immobiliers.

Accompagnés du maire Jean Doré, ces chefs d'entreprise ont affirmé éprouver des difficultés avec les banques en raison du fait que ces dernières exigent que les préventes d'unités atteignent 60% du total avant d'accorder des prêts.

Lors de sa présentation, Mme Hélène Béique, de la Société Béique, a souligné qu'actuellement les «créanciers hypothécaires étaient comme des huitres. Ils sont fermés.» Ce n'est qu'après de multiples analyses ou études que ces institutions, d'après ses observations, délient les cordons de la bourse nécessaires à la conclusion de projets.

A la décharge des banquiers, on doit rappeler qu'entre les unités construites au cours des dix-huit derniers mois et qui sont toujours invendues, et les unités construites il y a une dizaine d'années maximum et qui sont inscrites sur le marché de la revente, ce n'est pas l'offre qui manque.

A titre indicatif, on mentionnera que selon les plus récentes statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le Grand Montréal compte pas moins de 4000 invendus neufs. Une portion de cet inventaire se trouve, on s'en doute, sur le territoire de la municipalité de Montréal.

En marge de la présentation des cinq projets, le maire Doré a confié qu'il prendrait des mesures de rétorsion à l'endroit des banques qui se montreraient trop rudes. Plus précisément, M. Doré a expliqué qu'en tant que grosse consommatrice de services financiers, la municipalité privilégiera les institutions ayant par-

ticipé à ces projets aux dépens de celles qui auront refusé.

Cela étant, les autorités de la Ville de Montréal se sont impliquées dans ces cinq projets au chapitre des infrastructures et de la promotion. Une enveloppe budgétaire de 425 000\$ a été allouée à toutes les opérations de promotion des projets en question.

Quels sont ces projets? Ceux annoncés au cours des 12 derniers mois. Soit: le Clos St-André, le no 1 McGill, le Faubourg Québec, Faubourg Saint-Laurent et Chaussegros-de-Léry. A terme, et si toutes les unités sont vendues, ces ensembles immobiliers ajouteront 2500 nouvelles unités.

Selon les estimations fournies hier, ces constructions se traduiraient

par des investissements avoisinant les 500 millions\$. L'éventail de produits mis en vente propose une gamme de prix allant de 80 000\$ et 200 000\$.

Si tout fonctionne selon les souhaits des autorités municipales, 4000 personnes viendront s'ajouter aux 50 000 qui vivent actuellement dans le centre-ville. Dans les années 50, cette partie de Montréal comptait 1,2 million d'habitants.

Dans l'ensemble, on espère que ces projets mettront un terme à l'étalement urbain qui a érodé le centre-ville au profit des banlieues. On souhaite même que ces projets soient le prélude à un retour plus massif des banlieusards vers Montréal.

Pêcheurs dans la ville

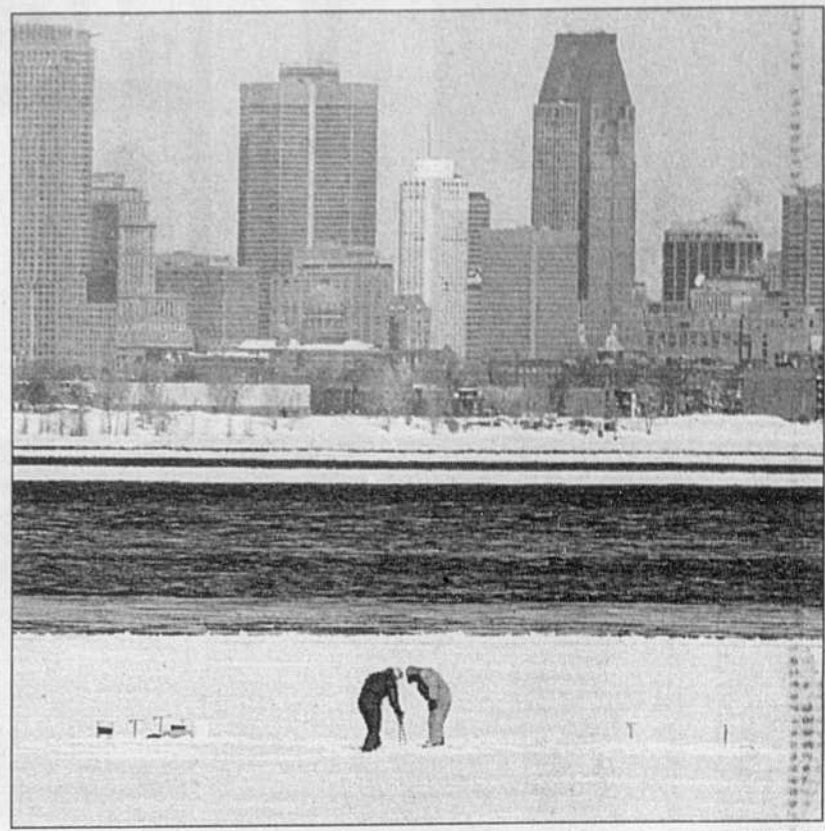


PHOTO FC

LA PÊCHE SPORTIVE débutera pour la plupart des mortels à la fin d'avril. Mais les mordus, les vrais, pêchent tout le temps en profitant du fait que cette activité est permise à longueur d'année sur plusieurs plans d'eau, dont le Saint-Laurent. D'énormes truites, arc-en-ciel ou brunes, de taille comparable à ce qu'on trouverait à la baie James, peuvent être capturées en face du centre-ville de Montréal, ce qui est plutôt exceptionnel. Et la glace est si forte, même à quelques pieds du courant, pour soutenir plusieurs pêcheurs et leur équipement... à condition, bien sûr, de savoir lire dans les crevasses, lézardes ou «veinures» le trou qui pourrait s'avérer fatal à l'amateur inconscient.

LA NATION AU PLURIEL?

Cycle de conférence Jarislowsky 1994
Organisé par le Centre d'études québécoises (CETUQ) de l'Université de Montréal

Nancy Huston
Romancière, essayiste, Prix du Gouverneur général 1993 pour *Cantique des plaines*

Pour un patriotisme de l'ambiguïté

Le mercredi 16 mars, à 17 h 30
Salle E-310
Université de Montréal
Pavillon Principal
2900, boul. Édouard-Montpetit

Avec le soutien publicitaire du journal *Le Devoir*

Renseignements: (514) 343-7369

LE DEVOIR

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Stratégies de rédaction de rapport

Activité de perfectionnement en rédaction à l'intention des gestionnaires, cadres et professionnels qui désirent faire du rapport un outil stratégique.

par Robert Larose, Ph.D. Linguistique

Les lundi 11 et mardi 12 avril, 9 h à 17 h
1.4 UFC - 375 \$ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

HISTOIRE du Québec et du Canada

2^e édition revue et corrigée
4^e secondaire
description synthèse analyse
Réal Tremblay, Gilles Viens

- Une approche simplifiée
- Fiches d'activités totalement indépendantes
- 16 cartes entièrement refaites
- De nouveaux textes
- De nouveaux documents
- 35 photos supplémentaires
- De nouvelles activités
- Des statistiques mises à jour
- Des organigrammes supplémentaires
- Des activités revues et améliorées
- Plus d'illustrations
- De nouvelles caricatures

Des activités qui permettent une mise à jour du personnel politique du Canada et du Québec contemporains.

Couvre le Québec et le Canada contemporain jusqu'à l'ALENA.

Couvre tous les objectifs du programme d'Histoire nationale tels que définis par le MEQ.

FICHES D'ACTIVITÉS
CORRIGÉES
FICHES D'ACTIVITÉS

LIDEC

• LES ACTUALITÉS •

La CEPGM veut faire de son secteur français l'assise de la future commission scolaire française de Montréal

JEAN-PIERRE PROULX
COLLABORATION SPÉCIALE

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM) est dorénavant convaincue qu'il y va de ses intérêts de se transformer en commissions scolaires linguistiques, francophones et anglophones. Comptant que la CECM voudra se maintenir comme commission scolaire catholique, elle propose que son secteur français forme l'assise de la prochaine commission scolaire fran-

çaise de Montréal.

Dans un document qu'elle vient de soumettre à la consultation des parents, la CEPGM observe que demeurer confessionnelle entraînerait la réduction de sa clientèle à quelque 5000 élèves protestants. Les 25 000 autres seraient répartis dans les futures commissions scolaires linguistiques, françaises et anglaises.

«En tenant pour acquis, écrit-elle, qu'il importe peu aux parents que leurs enfants fréquentent des écoles protestantes ou neutres, la Commis-

sion est arrivée à la conclusion que les intérêts de ses élèves seraient mieux servis si l'on transférait l'ensemble des inscriptions dans les commissions scolaires linguistiques par le choix des parents.»

Après une bataille d'un quart de siècle pour le maintien des structures confessionnelles, ce revirement soudain change de façon significative la problématique complexe de l'application de la loi 107 rendue possible depuis le jugement de la Cour suprême du Canada de juin 1993.

En effet, d'après le scénario de la CEPGM, la plus importante commission scolaire linguistique francophone de Montréal compterait quelque 32 000 élèves. Mais celle-ci serait vraisemblablement composée d'une majorité d'écopliers non francophones.

Les uns viendraient du secteur français de la CEPGM, les autres seraient des élèves non catholiques qui devraient quitter la CECM, cette dernière étant dorénavant réservée aux seuls élèves de foi catholique.

Une recherche récente (Jean-Pierre Proulx, «Le pluralisme religieux et linguistique à Montréal: bilan analytique et critique», dans *Représentations en éducation*, no 15) montre en effet que dans l'ensemble des écoles protestantes françaises de l'île de Montréal, les francophones ne formaient, en 1991, que 44% de la clientèle.

Dans les écoles franco-catholiques de l'île, la même année, seuls 35% des non-catholiques étaient francophones, la grande majorité étant non francophones, c'est-à-dire

allophones (58%) ou anglophones (6%).

Il est probable qu'à l'échelle de la seule CECM, la proportion des allophones non catholiques soit encore plus importante.

Pour l'avenir, la nouvelle commission scolaire francophone accueillerait obligatoirement, en vertu de la loi, les enfants immigrants non catholiques qui sont généralement non francophones.

Aussi, le haut niveau de concentration d'enfants issus des communautés culturelles déjà observé dans la plupart des écoles françaises de la CEPGM constituerait une donnée permanente et structurelle dans la commission scolaire française de Montréal.

La CEPGM n'en fait pas de mystère. Elle vise à maintenir sa tradition éducative et socioculturelle. L'un de ses objectifs déclarés est en effet de «conserver les programmes éducatifs de qualité qui sont présentement utilisés dans les différentes commissions scolaires».

Enseignement-apprentissage

Qu'est-ce à dire? «Cette préoccupation pour la qualité», écrit pour sa part la CEPGM, englobe les nombreuses dimensions du processus enseignement-apprentissage, y compris la diversité des programmes axés sur l'enseignement de la langue seconde et de l'immersion, des alternatives innovatrices pour l'acquisition de connaissances basées sur des projets éducatifs particuliers et une attitude d'accueil qui a culminé en 1988 avec l'adoption de sa politique d'approche multiculturelle et multiraciale à l'éducation. Cette politique justifie le droit de chaque élève à recevoir un enseignement qui respecte toutes les perspectives culturelles.»

Techniquement, le scénario de la CEPGM repose sur l'hypothèse que les territoires des deux futures commissions scolaires anglophones de l'île seraient créés dans les frontières mêmes des deux commissions scolaires protestantes existantes, soit les siennes propres qui s'étendent de Dorval à l'ouest jusqu'à la pointe est de l'île dans Rivière-des-Prairies, et celles de la Commission scolaire protestante du Lakeshore qui couvre le territoire sis à l'extrémité ouest de l'île.

Quant aux commissions scolaires francophones, leurs territoires seraient tracés dans les frontières des six commissions scolaires catholiques actuelles y compris la CECM qui, contrairement aux cinq autres, continuerait d'exister.

En d'autres termes, sur le territoire actuel de la CECM, se superposeraient deux commissions scolaires dispensant l'enseignement en français: la nouvelle commission scolaire linguistique francophone et la CECM dont le territoire serait toutefois réduit aux limites de la ville de Montréal: la première recevrait obligatoirement les non-catholiques, la deuxième serait réservée aux catholiques.

Le secteur français de la CEPGM fournirait, sur la base des inscriptions de septembre 1992, quelque 8300 élèves de la nouvelle commission scolaire francophone de Montréal et 21 écoles; 8500 viendraient des 12 écoles françaises de la CECM sises à Westmount et à Montréal-Nord.

S'ajouteraient quelque 14 200 élèves non catholiques transférés obligatoirement des écoles de la CECM sises à l'intérieur des limites de la ville de Montréal.

La CECM demeurerait la plus importante

Même amputée de ses écopliers non catholiques et réduite territorialement, la CECM demeurerait la plus importante commission scolaire avec encore 68 000 élèves. Aussi garderait-elle la grande partie de ses cadres et fonctionnaires.

C'est dire que le leadership pour l'organisation de la nouvelle commission scolaire francophone de Montréal viendrait forcément du personnel politique et administratif de la CEPGM.

Mais, en même temps, elle devrait compter avec l'apport important d'un personnel enseignant de la CECM puisque deux tiers des écopliers en proviendraient.

Si le scénario de la CEPGM devait se réaliser, la dynamique socioculturelle de Montréal serait bouleversée.

Pour sa part, la communauté anglophone se trouverait largement unifiée et stabilisée autour de ses traditions socioculturelles.

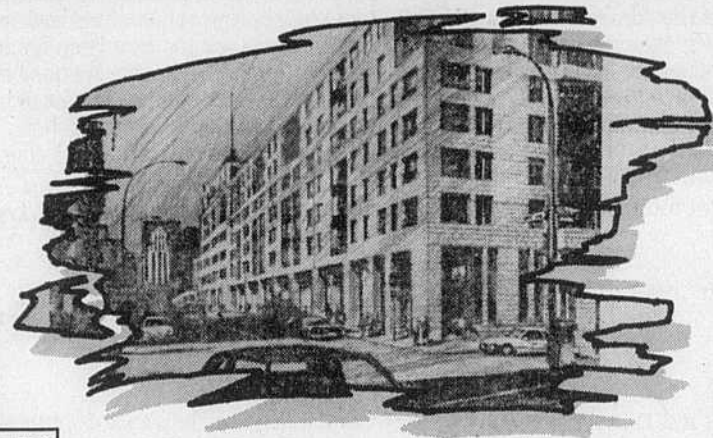
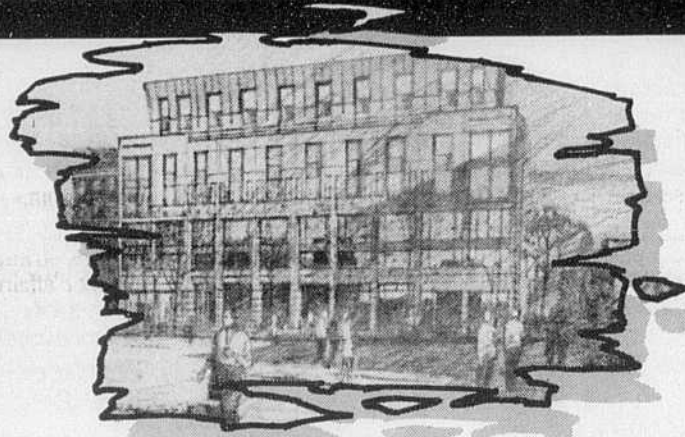
Mais, du côté francophone, la division serait dorénavant inscrite structurellement dans la dynamique sociale: d'une part, subsisterait une commission scolaire confessionnelle de tradition catholique et canadienne-française, en l'occurrence la CECM, mais privée dorénavant de l'apport d'une part substantielle des immigrants, en tout cas de tous les non-catholiques; d'autre part, naîtrait la commission scolaire francophone, issue largement de la tradition socio-culturelle de la CEPGM et regroupant essentiellement des allophones non catholiques. Et ses écoles deviendraient dorénavant le creuset principal de l'intégration des immigrants.

Tel est Penjeu.

UN COEUR À HABITER

LE NOUVEAU MONTREAL

Le Nouveau Montréal prend vie et donne à la cité un coeur tout neuf. Fruit d'un solide partenariat entre la Ville et les promoteurs, le Nouveau Montréal, c'est déjà cinq grands projets d'habitation au coeur de la ville. Le Nouveau Montréal, c'est aussi le Crédit-proprio, un rabais de taxes pouvant atteindre 10 000 \$. Une exclusivité de la Ville de Montréal.



À la croisée du quartier chinois et du quartier latin.
• Superbement situé près du centre des affaires, à proximité de deux universités, au coeur de la vie culturelle, tout près de la station de métro Saint-Laurent.
• Unités à partir de 75 000 \$.
• Télécopieur : (514) 642-4969

LES CONDOMINIUMS
CHAUSSEGRAS-DE-LERV

La vie dans un quartier riche en histoire.
• Situé près du Vieux-Port, des musées, du Marché Bonsecours et près de la station de métro Champ-de-Mars.
• Concept d'habitation d'avant-garde avec centre sportif, piscine intérieure, salle de réception, services de bureau, etc.
• Unités à partir de 89 000 \$ jusqu'à 326 000 \$, taxes incluses.
• Bureau des ventes : 300, rue Notre-Dame est
Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 12 h à 17 h
samedi et dimanche : 13 h à 17 h
Tél. : (514) 395-6078



La belle vie en ville en plein quartier latin.
• Situé à l'angle du boulevard René-Lévesque près de la station de métro Berri - UQAM, à deux pas de tous les services.
• Architecture héliotropique.
• Club Soleil, cour intérieure avec fontaine, conciergerie à l'européenne.
• Unités à partir de 65 000 \$ jusqu'à 178 000 \$, taxes incluses.
• Bureau des ventes : 908, boul. René-Lévesque est
Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 12 h à 19 h
samedi et dimanche : 13 h à 17 h
Tél. : (514) 499-2020



Le Faubourg Québec

Un quartier tout neuf au bord du fleuve.
• Situé à l'angle des rues Berri et de la Commune.
• La première phase du Faubourg Québec compte 220 habitations dans sept immeubles de cinq à huit étages.
• Intimité assurée par une cour-jardin privée de 30 000 pieds carrés.
• Unités à partir de 125 000 \$ à plus de 250 000 \$, taxes et stationnement inclus.
• Bureau des ventes : 430, rue Notre-Dame est
Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 13 h à 21 h
samedi et dimanche : 12 h à 17 h
Tél. : (514) 845-4149



Des jours heureux au bord du fleuve, au coeur de la ville.
• Situé directement sur le Vieux-Port, tout près du centre des affaires et de la station de métro Square-Victoria.
• Édifice neuf de style européen, bien intégré à son environnement.
• Unités de 1, 2, ou 3 chambres et penthouses disponibles à partir de 120 000 \$, taxes et stationnement intérieur inclus.
• Bureau des ventes : 711, rue de la Commune ouest
Heures d'ouverture : lundi au vendredi : 11 h à 19 h
samedi et dimanche : 12 h à 17 h
Tél. : (514) 392-9191



Ville de Montréal



STCUM

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le congrès libéral s'ouvre sous le signe de la nostalgie 4000 partisans réunis au Palais des congrès de Montréal rendent hommage à Robert Bourassa

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Les libéraux de Daniel Johnson ont ouvert hier soir leur congrès pré-électoral, le premier sous la gouverne de leur nouveau chef, par un regard sur le passé, en rendant hommage à celui qui les a menés quatre fois à la victoire, M. Robert Bourassa. Peut-être y ont-ils trouvé une inspiration.

Ce congrès revêt une dimension très importante pour le chef Daniel Johnson. A quelques mois, voire quelques semaines des élections, le premier ministre doit montrer que, sous son autorité récente, l'unité est revenue au sein du parti, parti vidé de ses éléments crypto-souverainistes, un parti qui aurait, désormais, son projet politique bien à lui.

Mais hier soir, les partisans ont laissé la nostalgie les envahir. Près de 4000 d'entre eux s'étaient réunis au Palais des congrès de Montréal. On leur avait demandé une contribution de 10\$ qui sera versée à la Fondation Robert-Bourassa.

Cette fondation a été créée le 16 décembre 1983 grâce au surplus de la campagne au leadership du successeur de Claude Ryan. Elle a pour objectif de promouvoir, développer et favoriser l'avancement de l'éducation. Elle peut notamment octroyer des bourses d'études.

Le clou de la soirée, une surprise pour l'ancien premier ministre, fut la prestation de son fils, le jazzman François Bourassa, accompagné de Diane Juster au piano.

Au moment de mettre sous presse, la soirée d'hommage venait de commencer. La salle était décorée d'une immense photo de M. Bourassa, souriant, et du slogan «100 000 mercis», qui rappelle bien entendu les 100 000 emplois qu'il promettait en 1970 lorsque les Québécois lui ont confié le pouvoir pour la première fois.

La soirée devait être faite de clins d'œil. Entre autres, ce vidéo dans lequel les trois chefs syndicaux emprisonnés par M. Bourassa en 1972: Laberge, Pepin et Charbonneau.

Des artistes et des journalistes, des gens d'affaires, ont été conviés, sur scène ou sur écran, à livrer des souvenirs: les journalistes Pierre Nadeau et Denise Bombardier, Greta Chambers et Normand Girard; la comédienne Dominique Michel; les gens d'affaires Guy St-Pierre, Michel Bélanger et Mme Lise Watier.

L'humoriste Serge Grenier devait faire son numéro.



Daniel Johnson

La soirée se terminait par un discours de l'ancien chef. M. Bourassa avait développé l'art de durer. Ambivalent, il incarnait ce que sont les Québécois, au fond. «Les Québécois ont la prudence dans les gènes», disait-il en décembre, lors de la dernière conférence de presse qu'il donna comme premier ministre, invitant à nouveau ses compatriotes à ne pas se lancer dans l'aventure souverainiste.



Robert Bourassa

En promettant d'écrire ses mémoires, et de corriger quelques affirmations de son adversaire politique éternel, l'ancien premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, il livrait son sentiment sur le pays: ce qui inquiète le plus, au Canada, aujourd'hui, c'est la difficulté pour les gouvernements de prendre le contrôle ou de ralentir la croissance des déficits.

«Regardez cette rareté de la richesse ou du développement de la richesse qui accroît les problèmes de la redistribution, la redistribution étant une des caractéristiques du fédéralisme».

Son modèle, a écrit son ami d'enfance, l'écrivain et cinéaste Jacques Godbout, est celui du frère économe qui assure la richesse de la communauté sans flâner, ni taping

l'œil. Pour Godbout, Bourassa n'a qu'un intérêt dans la vie: le pouvoir politique. Mais pour lui, la politique est une dimension de l'économie.

D'aucuns ont déjà montré du doigt ses échecs: il laisse le Québec après 25 ans de vie politique, dont 14 comme premier ministre, avec un chômage honteux; son rêve de la deuxième baie James s'est heurté aux opposants et à la chute de la demande en énergie sur le continent; il a promis d'assainir les finances publiques, mais le Québec se retrouve avec un déficit record et une dette qui continue de croître. Enfin, sa foi aux possibilités de renouveler le fédéralisme s'est évanouie sur une série d'échecs.

Mais comment en vouloir à Bourassa, écrit Godbout, d'avoir échoué sur le plan constitutionnel là où Duplessis, Lesage, Johnson père et Lévesque ont échoué aussi?

En annonçant son retrait de la vie politique, en septembre, Bourassa décrivait les défis des nouveaux politiciens par une petite phrase passée inaperçue, banale en apparence, mais qui signale les nouveaux défis: «l'art de gouverner, en cette fin de siècle, c'est l'art de concilier les contraires». Bourassa avouait qu'il aurait du mal à trouver un autre défi aussi emballant. À 60 ans, il se trouvait toujours d'aplomb. On le reverra sans doute dans les campagnes à venir.

Santé: moins de 1% des effectifs seront coupés

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les compressions budgétaires imposées pour l'année prochaine au réseau de la santé et des services sociaux auront pour effet de réduire le personnel dans les hôpitaux et les autres établissements d'une faible proportion, inférieure à 1%, estime le ministère.

Cette estimation contredit les prévisions apocalyptiques qui avaient circulé l'automne dernier. Des syndicats avaient calculé que l'application de la loi 198 (qui impose une réduction de 12% du personnel des ministères en cinq ans) aurait entraîné la perte de 21 900 emplois dans ce secteur.

Dans un document de consultation dont LE DEVOIR a obtenu copie, le ministère estime que l'impact des restrictions sera équivalent à 1000 emplois à temps complet pour 1994-95, soit six dixièmes de 1% des effectifs totaux (1000 sur 174 000 postes équivalent temps complet).

Le document est muet sur l'effet des restrictions pour les années subséquentes.

On ne parle pas de 1000 emplois perdus. Le ministère parle plutôt de réduire le nombre d'heures rémunérées pour toute l'année 1994-95, de l'équivalent du nombre d'heures que 1000 personnes auraient travaillées si elles avaient travaillé à temps plein pendant une année.

Ces compressions devraient éviter «le plus possible» les mises à pied, et procéder essentiellement par des réductions d'heures supplémentaires, par un emploi différent du personnel occasionnel ou le départ volontaire d'employés. Le ministère évalue à 3% par an le taux d'attrition (départ volontaire ou retraite) dans le réseau.

De plus, ces réductions de personnel ne devront pas porter sur des services reliés directement aux soins, mais sur des services administratifs ou de support, en périphérie des soins la gestion, les communications, la buanderie, les laboratoires et l'entretien.

La rémunération moyenne d'un équivalent temps complet est de 41 000\$ par an.

Ce document a été distribué jeudi dans le réseau par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme

Lucienne Robillard.

La ministre a obligation, selon la loi 198, de déposer à l'Assemblée nationale son plan de réduction des effectifs pour l'année 1994-95, prochainement.

Le ministère explique que la loi 198 ne s'applique pas à la lettre au secteur de la santé et des services sociaux. La loi impose aux ministères et aux organismes gouvernementaux de réduire de 20% le nombre de cadres avant le 1er avril 1996 et de 12% le nombre d'employés syndiqués avant le 1er avril 1998. Appliquer intégralement ces conditions voudrait dire couper 21 900 postes dans le réseau, soit 12,6% de tout le personnel.

Mais la loi 198, lit-on, reconnaît les contraintes propres aux réseaux de la santé et de l'éducation et ne requiert de leur part que de tenir compte des objectifs imposés au reste de la fonction publique.

Le ministère a choisi la voie budgétaire comme instrument de contrôle indirect sur l'utilisation du personnel. Les régions régionales et les établissements sont libres de décider de quelle manière ils réaliseront les compressions budgétaires qui leur sont imposées. En fait,

le ministère n'a pas le pouvoir, en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux, d'imposer aux établissements quelque plan d'effectifs que ce soit.

En imposant des compressions budgétaires, le ministère force cependant les établissements à couper du personnel. Les dépenses reliées à la rémunération représentent en effet 75% du budget du réseau.

LE DEVOIR révélait hier que le montant des compressions pour l'année 1994-95 pourrait être de 200 millions. C'est du moins l'hypothèse que font circuler les hauts fonctionnaires du ministère dans le réseau de la santé. Entre 40 et 45% des compressions seraient absorbées par les établissements de l'île de Montréal.

Le document de consultation précise que, en ce qui concerne le réseau de la santé et des services sociaux, les effets de la loi 198 ne se traduiront pas par des réductions d'effectifs en tant que telles, mais plutôt par un effort significatif de ralentissement du rythme de croissance dans l'utilisation du personnel.

Travail à temps partiel

La Saskatchewan innove

Regina (PC) — La Saskatchewan deviendra la première province au Canada où les moyennes et grandes entreprises seront tenues de verser à leurs travailleurs à temps partiel les mêmes avantages sociaux consentis à leurs employés permanents.

Le ministre néo-démocrate du Travail, Ned Shillington, a déposé hier un projet de loi qui rajoutait l'ancienne Loi sur les normes du travail.

Le nouveau Code du travail prévoit que les entreprises comptant plus de 20 employés devront verser aux travailleurs à temps partiel — au prorata de leurs heures travaillées — les mêmes avantages sociaux dont bénéficient les employés permanents, notamment les assurances médicales, dentaires et sur la vie.

Ainsi, un employé qui travaille 20 heures par semaine pourrait compter sur 50% des avantages sociaux consentis à ses collègues permanents.

Cette mesure pourrait coûter environ 14,2 millions\$ par année aux entreprises, estime le ministère provincial du Travail. «De la petite bière», se-

lon le ministre Shillington.

«Les chiffres absolus ne sont pas nécessairement significatifs, a-t-il dit. Cela va ajouter moins de dixième de 1% aux budgets de fonctionnement des entreprises: voilà la donnée intéressante.»

Les milieux d'affaires, eux, n'ont pas tardé à regimber.

«Il s'agit d'une politique sans précédent au Canada et en Amérique du Nord, a commenté le porte-parole provincial de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Dale Botting. Nous ne pouvons nous payer ce type de réformes uniques en leur genre.»

«Tout ce qu'on réussira à faire, c'est d'entraver davantage la création d'emplois, dont la province a désespérément besoin.»

Ces mesures effraieront les investisseurs étrangers, croient aussi les milieux d'affaires. «Il s'agit d'un grand pas en arrière. Nous espérons seulement que le gouvernement reviendra à de meilleurs sentiments», a indiqué M. Botting.

■ Montréal subira 43% des compressions ■ Les hôpitaux les moins performants sont visés

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre s'affaire à cibler les établissements les moins performants pour comprimer ses dépenses. Pour l'heure, la régie de Montréal s'attend à encaisser 42,7% des compressions qu'imposera Québec à tout le réseau de la santé.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier M. Conrad Sauvé, président du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, qui a rencontré la ministre de la Santé, Mme Lucienne Robillard, et ses homologues des autres régions au cours des deux derniers jours.

«Nous sommes en discussion continue et le montant des compressions n'a pas encore été arrêté. Mais le scénario qu'on regarde pour l'instant touchera les services périphériques et non le cœur du réseau», a soutenu M. Sauvé.

Par services périphériques, on entend les buanderies des établissements de santé, les services de cafétéria, d'hôtellerie, d'entretien, etc. Pour atteindre les objectifs «d'efficacité» réclamés par le ministère, la Régie régionale entend d'abord rationaliser les tests de laboratoire, les durées de séjour dans les hôpitaux et augmenter les soins ambulatoires.

«On croit qu'il y a encore des économies à réaliser avant de toucher aux services à la population. Sur ce plan, on est d'accord avec la ministre Robillard», a dit M. Sauvé.

Dans son édition d'hier, LE DEVOIR indiquait que le plus récent

scénario de compressions envisagées par Québec s'élevait à 200 millions pour la première année d'application d'un régime minceur triennal de 750 millions. Pour la seule région de Montréal, ce scénario entraînerait des coupes de l'ordre de 90 millions pour les établissements de santé de la métropole.

Interrogé à ce sujet, M. Sauvé a fait savoir hier que l'ampleur des coupes n'avait pas été confirmée par la ministre hier aux directeurs des conseils d'administration des régies régionales. On sait toutefois que Montréal écoperait selon toute vraisemblance de 42,7% de ces compressions. Un ordre de grandeur que la régie régionale estime «raisonnable» compte tenu que la métropole reçoit l'équivalent de 39% des dépenses de santé au Québec.

M. Sauvé n'a pu indiquer s'il était plausible de réaliser des compressions de l'ordre de 90 millions dans le seul secteur des services périphériques. «Il est trop tôt pour savoir. Nous faisons présentement des analyses régionales sur les lieux où ces compressions pourraient se faire», a-t-il dit.

Chose certaine, les établisse-

ments les moins performants seront dans la mire de la régie. Cette dernière évalue présentement la performance des quelque 240 établissements de santé et de services sociaux de son territoire par rapport à une norme moyenne. Ceux qui afficheront des résultats en deça de cette norme pour les établissements de même type encaisseront les plus importantes compressions.

«On vise l'efficacité, alors on ne pénalisera pas les établissements qui ont déjà fait preuve d'efficacité», a précisé M. Sauvé.

Bref, les discussions se poursuivent sur ce délicat arbitrage. La régie régionale devra composer avec le montant des compressions imposé par Québec, mais pourra décider de la façon de réaliser ces coupes à l'intérieur de la région. Mais les seuls efforts d'«efficacité» ne seront pas suffisants, affirme M. Sauvé.

«À court terme, il faudra réorganiser les services, les compressions ne suffiront pas. Certains soins sont trop coûteux et redondants. Il est évident que les soins ambulatoires, les soins à domicile et les services donnés par les CLSC sont voués à augmenter.»

Faculté des sciences sociales • Université d'Ottawa

L'excellence universitaire

en français!

Tous les cours sont offerts en français; on peut répondre à toutes les questions d'examen et réaliser tous ses travaux dans la langue de son choix (français ou anglais). Il est aussi possible de suivre des cours en anglais.

Nos sept départements :
Criminologie, psychologie, science économique, science politique, sciences du loisir, sociologie et service social *.

Nos trois programmes interdisciplinaires :
Études des femmes, études canadiennes, administration et politiques publiques.

Bourses d'excellence (renouvelables) à l'admission et bourses au mérite pour le 1^{er} cycle.

Bourses d'assistantat et de recherche pour les étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Université d'Ottawa - L'admission
a/s de la Faculté des sciences sociales
550 Cumberland, C.P. 450, Succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Tél.: (613) 564-3928



LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Guérin publiera dans sa collection DOSSIERS COLLÉGIAUX:

la Carte du monde 320-103-91,

sciences humaines,

de Claude-Jean Lefebvre,

professeur au Collège Rosemont de Montréal.



guérin Montréal
Toronto

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Télex.: (514) 842-4923

• POLITIQUE •

Pensions de vieillesse

Touchera, touchera pas?

À brève échéance, non; à long terme, peut-être...

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral ne touchera pas aux pensions de vieillesse à court terme, ni probablement à long terme, a souligné hier le ministre du Perfectionnement des ressources humaines Lloyd Axworthy.

Après les déclarations contradictoires des derniers jours sur l'avenir de ces programmes, le ministre a tenu à donner l'heure juste.

Touchera-t-il aux pensions de vieillesse à court terme? lui ont demandé les journalistes.

«Absolument pas. Je ne suis même pas sûr qu'il y aura des changements à long terme. Les programmes fondamentaux de sécurité du revenu ne seront pas touchés, mais cela n'inclut pas la totalité des programmes de sécurité du revenu à l'intention des personnes âgées.»

L'accroissement de la population vieillissante vers les années 2005 et 2010 inquiète le gouvernement.

Il a expliqué que le taux des prestations en vertu du Régime de pension du Canada devra augmenter de près de 15%.

«Au fur et à mesure que la population croît, ces coûts deviendront exorbitants. Comment ferons-nous pour les financer? Est-ce qu'il faut changer la formule, modifier les fonds de pension et les REER? Voilà les questions qu'il faut examiner.»

Au sujet des REER, le ministre veut voir s'il y a lieu de modifier les règlements des régimes enregistrés d'épargne-retraite qui permettent

des investissements à l'étranger.

Mercredi, le ministre Axworthy a annoncé en Chambre qu'il présentera, de concert avec le ministre des Finances Paul Martin, un document de discussion sur la réforme des pensions de vieillesse d'ici au mois de juin.

Il avait été mis sur la sellette après avoir donné l'impression qu'il remettait en cause le principe de l'universalité des pensions de vieillesse. Le premier ministre Jean Chrétien avait lui-même renforcé cette impression. «Tout est sur la table, avait-il précisé aux journalistes. Nous demanderons aux gens de faire leurs commentaires, puis après, le gouvernement décidera.»

Puis, voyant le tollé que cette déclaration avait suscité, le premier ministre a aussitôt reculé en affirmant catégoriquement que les pensions de vieillesse ne seraient pas touchées.

Hier, le Réseau canadien des aînés a donné un préavis au gouvernement s'il essayait de réduire les prestations aux aînés. «Ils se préparent à une deuxième révolte», a souligné une porte-parole, Françoise Gauthier.

La ministre de la Santé Diane Marleau avait ajouté à la confusion en déclarant tout bonnement: «On ne touchera pas au plan de pension pendant ce mandat-ci», avait-elle laissé tomber dans le foyer de la Chambre des communes.

Hier, aux Communes, le député du Bloc Gaston Pélouin a demandé au ministre Axworthy de présenter ses excuses aux aînés.

Vexé, M. Axworthy a renvoyé la balle au Bloc en l'accusant de dresser des épouvantails.

Croissance énergétique

En hausse de 40% d'ici l'an 2011

Québec (PC) — Le ministre des Ressources naturelles Christos Sirros a soutenu, hier, que le tiers des besoins énergétiques du Québec devront être comblés, au cours des 20 prochaines années, à même les économies d'énergie.

Dans une allocution prononcée devant l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), M. Sirros a par ailleurs indiqué que le Québec continuerait d'accorder sa préférence à l'hydroélectricité «qui représente une énergie propre et renouvelable».

«Selon nos prévisions, a-t-il dit, la croissance énergétique globale au Québec, entre 1991 et 2011, sera de 40%.

«Mais ces besoins auraient été encore plus grands, a-t-il poursuivi, si nous n'avions pas décidé de faire tout ce qui était raisonnable de faire pour améliorer notre efficacité énergétique. De fait, nous prévoyons combler le tiers de nos nouveaux besoins par l'efficacité énergétique.»

Si jamais le gouvernement et Hydro-Québec décident d'aller de l'avant avec les grands projets de barrages, cela ne sera pas pour consommer davantage d'énergie, a indiqué le ministre, «mais tout sim-

plement pour pouvoir utiliser le plus souvent possible l'hydroélectricité, source d'énergie renouvelable.»

Le Québec n'hésitera pas non plus à s'associer, entre autres, avec l'industrie du gaz naturel pour atteindre une plus grande efficacité énergétique et encourager les économies.

Le ministère des Ressources naturelles vient d'ailleurs de s'associer au Centre des technologies du gaz naturel, à Hydro-Québec et au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) afin de mettre en place une action concertée, en efficacité énergétique en y consacrant, en trois ans, une somme de 450 000\$.

Le tiers des sommes consacrées à ce fonds serviront à des recherches sur le gaz naturel et le reste, au secteur de l'électricité.

«Jusqu'à maintenant, a conclu le ministre, nous avons choisi de privilégier l'hydroélectricité, mais nous devons, dès maintenant, explorer les nouvelles voies qui nous permettront de répondre à nos besoins et de conserver les avantages que nous possédons en la matière. Nous devons travailler ferme à l'éclosion et à l'émergence de nouvelles formes d'énergie.»



PHOTO PC

Prisonnier de ses déclarations contradictoires, le ministre Lloyd Axworthy a tenté hier de donner l'heure juste sur la réforme du régime des pensions.

«Financement de 5,8% garanti pour 4 ans, taratatan.»



Notre très sympathique concessionnaire ne voudrait pas vous déranger avec ça, mais il a une annonce à faire : que vous choisissiez la luxueuse Maxima, l'attrayante Altima, l'économique Sentra 4 portes, le nouveau Coupé Sentra 1994 ou les robustes Pathfinder et Costaud, vous bénéficiez pour une période de temps limité d'un taux d'intérêt exceptionnellement bas de 5,8% garanti pour 48 mois*.

C'est mieux que ce que les banques peuvent vous offrir. Et ça se traduit en bout de ligne par des économies vraiment appréciables.

Passez vite chez votre très... bruyant concessionnaire Nissan et obtenez tous les détails de financement.

Les banques exigent en moyenne 8,9% d'intérêt sur un prêt-auto d'une durée de 48 mois. Chez Nissan, nous vous offrons 5,8% garanti pour 48 mois*.

MONTANT FINANCÉ	COÛT D'EMPRUNT À 5,8%	COÛT D'EMPRUNT À 8,9%	VOS ÉCONOMIES
10 000 \$	1 228 \$	1 923 \$	695 \$
12 000 \$	1 475 \$	2 307 \$	832 \$
14 000 \$	1 721 \$	2 692 \$	971 \$
17 500 \$	2 151 \$	3 364 \$	1 213 \$
25 000 \$	3 072 \$	4 806 \$	1 734 \$

Les coûts d'emprunt sont basés sur un financement de 48 mois.

Votre sympathique concessionnaire **NISSAN**

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

EN BREF

CHÔMEURS ITINÉRANTS: LA COUR TRANCHE

Ottawa (PC) — Le travailleur qui suit un conjoint dans une région où le chômage est élevé possède les mêmes droits aux prestations d'assurance-chômage que les autres résidents de cette région.

Tel est le jugement rendu hier par la Cour fédérale d'appel qui a précisé que «ce prestataire doit être traité au même titre que les autres résidents de sa nouvelle communauté».

Ce jugement signifie que le travailleur sans emploi dont le conjoint est transféré ou trouve un emploi dans une autre ville pourra obtenir plus facilement des prestations de chômage dans son nouveau milieu.

Le tribunal a également fait une mise en garde contre toute application arbitraire d'une politique qui pénalise les travailleurs sans emploi qui déménagent dans une région où les emplois sont rares.

La Cour fédérale a aussi noté qu'en vertu d'amendements apportés l'année dernière à la législation sur l'assurance-chômage, on reconnaît qu'accompagner un conjoint ou un enfant à charge vers un autre lieu de résidence est considéré comme une cause admissible d'abandon d'emploi.

DEVINS DE LA DÉCONFITURE

Ottawa — Avec la réforme proposée de l'assurance-chômage, les libéraux s'enlignent, comme les conservateurs, vers la déconfiture totale.

C'est le message qu'a livré hier l'Union des pêcheurs des Maritimes devant le Comité de Perfectionnement des ressources humaines.

«Brian Mulroney défendait le milieu des affaires et les libéraux font pareil. S'ils poursuivent dans cette voie, les libéraux deviendront un espèce en voie de disparition au même titre que les conservateurs», a lancé Joe Boudreau, porte-parole d'une association syndicale de pêcheurs.

Selon lui, le durcissement des critères d'admissibilité et la réduction des prestations annoncées dans le budget du 22 février n'ont qu'un but: «créer une main-d'œuvre à bon marché». Amèrement déçus, les pêcheurs ont perdu confiance en les libéraux, a-t-il signalé.

«Quand Chrétien parlait d'honnêteté et d'intégrité, je pensais qu'il allait mettre ces belles paroles en pratiques», a vociféré M. Boudreau, témoignant par vidéo-conférence.

Pour sa part, Kevin Nash, de l'Union des pêcheurs des Maritimes, a exhorté le gouvernement libéral de revenir sur sa décision de réformer l'assurance-chômage. «Ce fut une erreur de réduire les prestations», a-t-il avancé. Des centaines de personnes avaient de la difficulté à répondre aux anciens critères. L'économie va de mal en pis. Cela va priver beaucoup de gens du filet de protection sociale.»

NOMINATION À MEXICO

Québec (PC) — Le premier ministre du Québec a annoncé hier la nomination d'un ancien conseiller du ministre John Ciaccia au poste de Délégué général du Québec à Mexico.

M. Mario Lague gagne du galon puisqu'il passera, à compter du 28 mars, du petit bureau du Québec à Caracas à l'importante délégation de Mexico en remplacement de M. Gérard Latulippe, qui devient lundi le Délégué général du Québec à Bruxelles. De 1986 à 1991, M. Lague a agi à titre de conseiller spécial du ministre des Affaires internationales, M. Ciaccia, responsable ministériel des nominations dans le réseau des bureaux du Québec à l'étranger.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Au moins 67 personnes tuées en deux jours de violence au Bophuthatswana

Coup de semence de l'IRA

Gerry Adams, le président du Sinn Féin (aile politique légale de l'IRA), a renouvelé hier son appel au gouvernement britannique pour «qu'il dialogue avec le Sinn Féin», après une série d'attentats contre l'aéroport de Londres-Heathrow et en Ulster.

LE MONDE

La seconde attaque terroriste en moins de quarante-huit heures contre l'aéroport londonien de Heathrow, qui s'est produite dans la nuit du 10 au 11 mars, compromet, pour quelque temps au moins, les espoirs de paix en Irlande du Nord.

Bien que les trois obus, tout comme les cinq précédents projectiles, n'aient pas explosé, l'impact de ce retour de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à une stratégie offensive est important. Moins de trois heures avant le déclenchement de cette action, l'avion de la reine Elizabeth II se posait sur la piste sud de Heathrow, celle-là même où furent retrouvés les trois engins incendiaires. Même si cette présence était fortuite, l'IRA démontre ainsi sa capacité de défier la monarchie britannique et son gouvernement.

En choisissant de frapper un aéroport sous haute surveillance, elle fait aussi la preuve que les forces de sécurité dont dispose l'Etat sont impuissantes face à un commando terroriste déterminé.

Gerry Adams, le président du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, avait en quelque sorte commenté à l'avance, jeudi, ce coup de semence, en prévenant que, «de temps à autre, quelque chose de spectaculaire aurait lieu» pour rappeler au monde que le conflit nord-irlandais perdurera, tant que Londres n'aura pas décidé de faire les concessions nécessaires. Outre que ces propos soulignent une nouvelle fois le caractère illusoire d'une distinction entre responsables politiques du Sinn Féin et chefs militaires de l'IRA, ils montrent, a posteriori, que l'Amérique fut bien naïve d'accueillir leur auteur, le 1er février dernier, comme un «homme de paix».

Le gouvernement de John Major aurait tort cependant de prendre prétexte de cette recrudescence du terrorisme pour mettre un terme au processus de négociations lancé par la «déclaration de Downing Street» du 15 décembre 1993 et écouter la voix des avocats d'une répression à outrance. Cette initiative a en effet jeté les bases d'une nouvelle et indispensable convergence de vues entre Londres et Dublin.

Elle est en outre approuvée par une très large majorité d'Irlandais, que ceux-ci vivent en République d'Irlande ou dans la province britannique d'Ulster. Les attaques contre Heathrow ne constituent donc qu'une manifestation, sous une autre forme, de la fragilité du «dialogue» entre autorités britanniques et «républicains» irlandais.

Le seul espoir est que ces derniers finissent par comprendre que l'Etat ne cédera pas au chantage à la violence, et que rien n'arrêtera sa quête d'une paix démocratiquement négociée.

Évasion de centaines d'islamistes algériens

Alger (AFP) — Un millier de détenus, dont plusieurs centaines d'islamistes parmi lesquels des condamnés à mort, se sont évadés jeudi soir de Tazoult (ex-Lambèze, 400 km au sud est d'Alger) à la suite d'une attaque islamiste de cette prison, a-t-on annoncé hier.

Quatre gardiens de prison ont été tués dans cette attaque menée par un nombre indéterminé d'assaillants, au moment de la rupture du jeûne, selon les mêmes sources. Lors de l'attaque, les gardiens et les détenus étaient en train de prendre leur unique repas de la journée et le dispositif de sécurité dans la prison était allégé. L'évasion, est la plus spectaculaire enregistrée depuis le début des affrontements entre forces de l'ordre et islamistes il y a deux ans.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES MONTRÉAL, QUÉBEC H3V 3K2
Tél. (514) 845-7074 Tél. (514) 845-0000
La maîtrise des intangibles

L'extrême-droite blanche a régné en maître à Mmabatho

Au moins 67 personnes ont été tuées en deux journées de violence au Bophuthatswana, un «homeland» sud-africain théoriquement «indépendant» depuis 1977, selon le ministère des Affaires étrangères sud-africain. Le bilan tient compte de trois néo-nazis

exécutés par l'armée du bantoustan (voir photo) et de trois Noirs tués par représailles. Un représentant du ministère a déclaré qu'il s'agissait d'un bilan établi à l'hôpital Victoria de Mmabatho, la capitale.

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Mmabatho — L'extrême droite blanche sud-africaine a régné en maître sur Mmabatho, la capitale du Bophuthatswana, durant plusieurs heures hier, avant que les forces de l'ordre de ce territoire noir doté d'un statut d'«indépendance» ne commencent à reprendre en partie le contrôle de la situation. Deux de ces extrémistes blancs ont même été exécutés «en direct» par des policiers noirs alors que, blessés, ils venaient de répondre aux questions d'une équipe de télévision.

La journée d'hier a également été marquée par la volte-face spectaculaire du «président» de ce bantoustan, Lucas Mangope, qui accepte maintenant la participation aux élections multiraciales prévues les 26, 27 et 28 avril, élections qui doivent mettre fin à trois siècles de domination blanche en Afrique du Sud. Le «Parlement» du Bophuthatswana devrait avaliser mardi prochain cette décision.

Pillages des magasins et coups de feu sporadiques se poursuivaient en fin de journée sans cependant atteindre l'ampleur de ceux de jeudi. Hier soir, l'armée sud-africaine, jusqu'alors retranchée à l'ambassade sud-africaine, a commencé à se déplacer, provoquant le départ de tous les militants de l'extrême droite qui demeuraient à l'intérieur de la base des forces aériennes du Bophuthatswana. Le «président» du bantoustan

Lucas Mangope a annoncé hier après-midi qu'il acceptait la tenue au Bophuthatswana des premières élections démocratiques prévues en Afrique du Sud fin avril et qu'il se soumettrait lui-même au verdict des urnes.

Toutefois, le président sud-africain Frederik de Klerk a prévenu que si la liste des candidats du Bophuthatswana n'était pas présentée à la Commission électorale indépendante (IEC) avant minuit, ce territoire se trouverait de facto, et comme d'autres partis, exclu du scrutin.

Prêter main forte

Les premières heures du jour à Mmabatho avaient laissé penser que la guerre civile, maintes fois prédite par l'extrême droite, avait commencé: pour prêter main forte à leur allié Lucas Mangope, quelque 2000 militants de l'AVF arrivés dès l'aube en un interminable convoi de camionnettes, autobus et véhicules divers se sont regroupés dans la base des forces aériennes du territoire, près de l'aéroport.

Munis de fusils et d'armes automatiques, certains ont pris position devant les bâtiments gouvernementaux de Mmabatho, tandis que d'autres patrouillaient la capitale administrative et la ville voisine de Mafikeng. A Mafikeng, ils ont tiré contre les locaux de l'ANC (Congrès national africain) et sur un groupe de jeunes noirs. La police du Bophuthatswana qui, la veille, s'était ralliée

aux manifestants anti-Mangope, a répliqué, tuant un des extrémistes de droite. Deux autres, blessés, ont été achevés par les policiers noirs.

A la mi-journée, une partie des extrémistes de droite - les néo-nazis de l'AWB (Mouvement de Résistance Afrikaner), semble-t-il - quittaient la base aérienne dans un convoi de 130 véhicules. Après s'être désolument abstenus de patrouiller en ville, les autres quittaient les lieux dans la soirée.

Deux journalistes, John Battersby du *Christian Science Monitor* et Paul Taylor, du *Washington Post*, ont été roués de coups par ces militants à l'entrée de la base, ont-ils raconté. M. Mangope, dont on était sans nouvelles depuis la veille, a finalement fait savoir qu'il acceptait les élections, ajoutant que sa décision visait à enrayer les troubles.

Un porte-parole de l'Inkhata, Ziba Jiyane, a déclaré à Reuters que la volte-face du Bophuthatswana avait encore réduit les chances de voir l'Inkhata participer aux élections d'avril.

L'armée sud-africaine qui, il y a cinq ans, avait sauvé M. Mangope d'une tentative de coup d'Etat, a été bien accueillie par la population du Bophuthatswana qui saluait hier soir par des vivats le passage de ses véhicules blindés.

En revanche, certains manifestants ne cachaient pas leur haine à l'égard de M. Mangope: «On le veut vivant», a déclaré l'un d'eux à l'AFP.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

«Seigneur, aidez-nous! Faites-nous donner des soins», implorait le néo-nazi blanc blessé. Ce furent ses dernières paroles. Quelques instants après, un soldat de l'armée du Bophuthatswana tira froidement six coups sur lui et ses deux compagnons du Mouvement de résistance afrikaner (AWB). L'un des trois hommes de l'AWB était inconscient et saignait abondamment. Ils sont tous les trois morts maintenant et gisent près d'une Mercedes verte criblée de balles. La Mercedes se trouvait dans un convoi de véhicules civils remplis de Blancs en chemise brune de l'AWB auxquels des parachutistes avaient tendu une embuscade dans une rue du centre de Mmabatho, capitale du bantoustan du Bophuthatswana.

Administration

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Vous recherchez...

- un programme d'études en français ou en anglais dans un environnement bilingue
- un programme offert à temps partiel ou à temps plein
- une spécialisation en gestion des services de santé avec un stage administratif
- une spécialisation en gestion internationale avec un stage en entreprise
- un programme professionnel tout en poursuivant une carrière

Nous avons la solution...

- MBA**
Maîtrise en administration des affaires
Tél. 613 564-7004
- MGSS**
Maîtrise en gestion des services de santé
Tél. 613 564-7004
- IMBA**
Maîtrise en administration des affaires internationales
Tél. 613 564-5064
- MBA pour cadres**
Maîtrise en administration des affaires pour cadres
Tél. 613 564-9500

Renseignements...

- MBA/MGSS/IMBA**
Programmes de deuxième cycle
Faculté d'administration
Université d'Ottawa
136 Jean-Jacques-Lussier
C.P. 450, succursale A
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5
- MBA pour cadres**
Faculté d'administration
Université d'Ottawa
45, rue O'Connor
Pièce 350
Ottawa (Ontario)
K1P 1A4

Optez pour l'excellence!

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS D'OISEAUX DU CANADA

Nouveauté

L. GARY DONOVAN
HENRI OUELLET

Référence unique pour
• Naturalistes
• Ornithologistes
• Spécialistes en rédaction,
en enseignement,
en traduction
et en lexicographie

- Présentation pédagogique de chaque terme se rapportant aux oiseaux du Canada: espèce, famille, terme commun
- Origine et structure interne de chaque nom, scientifique et commun, texte et glossaire — un grand nombre d'étymologies nouvelles. Glossaire complet des termes techniques employés dans le texte.
- Plus de 120 photographies inédites de Michael Preston de Calgary
- Équivalent anglais de toutes les espèces et familles étudiées et des termes du glossaire
- Bibliographie fournie

Montréal, Guérin, 1994
ISBN 2-7601-2441-X
(350 p.) 39,95 \$

guérin

Montréal
Toronto4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 CanadaTél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

Décision inattendue de la Cour suprême de Russie

Le procès des putschistes est rouvert

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Moscou — La décision inattendue de la Cour suprême de Russie de rouvrir le procès des putschistes d'août 1991 constitue une mince victoire pour la justice russe, qui aura sans doute peu d'effet réel.

Les avocats des putschistes ont en effet fait valoir que leurs clients continuaient à bénéficier de la loi d'amnistie votée par les députés russes le 23 février, et qu'ils ne risquaient ainsi aucune peine.

En dépit de cette amnistie, la Cour suprême de Russie a annoncé hier la reprise du procès des 12 putschistes inculpés de «haute trahison» pour le coup d'Etat manqué d'août 1991 contre l'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Cette décision marque une sorte de revanche pour les magistrats russes, dont l'autorité est souvent bafouée dans un pays qui, de l'aveu même du président Boris Eltsine, «est encore loin d'être un Etat de droit».

Le procès devra reprendre avec de nouveaux juges, selon la législation, les anciens ayant été en quelque sorte désavoués puisqu'ils avaient décidé d'arrêter les poursuites à la suite de la loi de l'amnistie. Le président du Collège militaire qui jugeait les

putschistes, Anatoli Oukolov, avait estimé jeudi qu'il fallait «arrêter la quête d'une vérité pour obtenir une entente sociale» — objectif officiel de l'amnistie.

Il avait ajouté que depuis août 1991, avec la disparition de l'URSS, l'Etat contre lequel le crime avait été commis n'existait plus. Le procès commencé en avril 1993 après quelque 18 mois d'instruction, avait été annoncé comme le «procès du siècle», mais il piétinait depuis plus d'un an, ridiculisant ainsi la justice russe. La présidence russe a toujours contesté le fait que la loi d'amnistie votée par la Douma puisse s'appliquer à des personnes n'ayant même pas encore été condamnées, au mépris du Code pénal. Boris Eltsine avait lui-même jugé cette décision anti-constitutionnelle. Le chef de l'Etat avait tenté en vain et à plusieurs reprises d'empêcher l'application de cette amnistie, qui concerne, outre les putschistes d'août 91, ses ennemis les plus farouches, les meneurs des événements sanglants d'octobre 1993. L'ancien procureur général Alexei Kazannik, allié de longue date de Boris Eltsine, avait démissionné le jour même de la libération des amnisties, en expliquant ne pas pouvoir empêcher l'amnistie «par la voie légale».

Le nouveau procureur général, Alexei Iliouchenko, nommé aussitôt par M. Eltsine, avait demandé mercredi la reprise du procès, en déposant pour cela

une plainte auprès de la Cour Suprême, que cette dernière a approuvée hier. «L'amnistie a valeur de loi, et même si elle contredit le Code pénal en vigueur, elle est plus récente que celui-ci et a ainsi une plus grande valeur», a affirmé hier à l'AFP M. Alexei Galaganov, l'avocat de l'ancien Premier ministre soviétique Valentin Pavlov, un des putschistes inculpés.

«Le procès durera encore un an ou deux, mais finira de toute façon par l'application de l'amnistie», a-t-il prévenu. L'ancien président du procès, Anatoli Oukolov, avait estimé jeudi pour sa part que le procès avait «peu de chance d'aboutir avant la prochaine élection présidentielle» en juin 1996.

Par ailleurs, le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, souligne que la Russie est toujours une superpuissance et que la prétention des Etats-Unis à assurer seuls le leadership mondial est un obstacle au partenariat entre Moscou et l'Occident. «Il y a une illusion dangereuse à propos du partenariat. C'est le désir maniaque de ne voir qu'une seule grande puissance dans le monde — les Etats-Unis — de proclamer le rôle dirigeant de l'Amérique en toute occasion», dit-il dans une interview publiée hier par le quotidien *Izvestia*.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Certains ont choisi de porter des casques, d'autres préfèrent se «coiffer» d'une chaise: tous les moyens semblent bon en ce moment pour se protéger des pierres palestiniennes qui tombent de plus sur les Juifs en prière.

L'intégrisme juif à Jérusalem

Les autobus de la discorde

Soucieuse d'éviter tout nouvel incident pouvant relancer la tension entre Juifs et Arabes, la police a désarmé hier tous les Israéliens venus prier au Mur des Lamentations et interdit à tous les Palestiniens autres que ses habitants l'accès du Vieux-Jérusalem en ce dernier vendredi du ramadan. Jérusalem est interdite aux deux millions de Palestiniens de Gaza et Cisjordanie depuis le massacre de Hébron.

PATRICE CLAUDE
LE MONDE

Jérusalem — Ils avaient déjà leurs quartiers, sévèrement isolés des autres et — shabat oblige — interdits au bruit et à la circulation automobile, 24 heures par semaine. Depuis le 1er mars, les Juifs orthodoxes de Jérusalem ont aussi leurs autobus à eux, séparés des autres et séparés entre eux: d'un côté les hommes, de l'autre les femmes.

La loi religieuse dans son acception la plus intégriste prohibe tout contact, hors mariage, avec la femme, spécialement quand elle traverse sa période «impure». Dans tous les cas, l'observant se doit de consacrer tout son temps à étudier la Torah. Et refuser de la perdre au contact nocif de la créature féminine.

Alors, l'été, quand les élégantes de la cité sainte, habillées léger, promènent leur bronzage sous l'oeil chaste des «hommes en noir», c'est la torture. Pire encore quand il faut embarquer dans des autobus bondés, respirer contre son gré des bouffées de parfums affriolants, frôler à son corps défendant ces autres corps découverts. Depuis toujours, c'est aux premiers rayons d'avril que s'élève, chaque année, la plainte des observants contre «l'immodestie» ambiante.

L'ancienne revendication d'autobus séparés est maintenant acceptée. Première victoire des partis ultrareligieux dans la «capitale éternelle» d'Israël, depuis les élections municipales de novembre dernier, la modification du statu quo, point délicat d'équilibre dans les relations conflictuelles entre les communautés de Jérusalem, ne fait pas que des heureux. Les laïcs, qui forment encore la majorité des yerosolomitains, enragent.

Elue du parti de gauche Meretz, Anate Hoffman fustige la «reddition du politique face au diktat d'une communauté particulière», qu'elle juge «inacceptable en démocratie».

La compagnie de transports pu-

blics Egged a annoncé que, pour répondre au vœu des *haredims* — les «craignant-Dieu» — la fréquence des autobus dans leurs quartiers sera accrue. Aux frais de la collectivité tout entière. «Et pourquoi devrions-nous financer un surplus de véhicules pour satisfaire ces messieurs?», demande Mme Hoffman.

A quoi Egged pourrait répondre que, tout en disposant d'un monopole public, elle s'était vu confrontée, ces derniers mois, à la concurrence sauvage d'une compagnie privée, montée par de riches orthodoxes, qui avait mis en service des véhicules séparés pour les hommes et les femmes.

«Salope nazie»
Les *haredim* représentant près d'un tiers de la population juive dans les deux parties de la Cité sainte (430 000 personnes), Egged risquait de perdre bon nombre de clients. Ce qui aurait inévitablement provoqué une hausse des tarifs. Avec le nouvel arrangement, la compagnie privée accepte de se saborder. N'empêche: Mme Hoffman, et beaucoup d'autres avec elle, trouve le précédent dangereux.

Cette élue a révélé qu'il y a quelques mois, elle avait tenté de monter à bord d'un autobus municipal réservé aux étudiants des yeshivot, les instituts religieux. «Ils m'ont craché au visage, ils m'ont insultée, traitée de salope nazie», raconte-t-elle. Que se passera-t-il quand d'autres passagers, inattentifs, pressés ou un peu provocateurs, monteront à bord d'un autobus «réservé»? «S'il y a des violences, a promis le porte-parole d'Egged, toute l'affaire sera revue et corrigée.»

Mais c'est l'autre question posée par Mme Hoffman qui pèse le plus lourd: «Fort de ce précédent, que feront les autorités quand tel ou tel groupe de pression demandera des autobus séparés pour les Juifs et les Arabes?»

Arafat serait prêt à reprendre le dialogue

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev, a déclaré hier, à l'issue d'un entretien avec Yasser Arafat à Tunis, que ce dernier avait exprimé sa volonté de reprendre les pourparlers avec Israël.

«J'ai le plaisir d'annoncer que le président de l'OLP, Yasser Arafat, a pris une grande décision. Il a dit que l'OLP était engagé envers le processus de paix et la reprise des discussions à présent que le Conseil de sécurité est sur le point de voter une résolution donnant des garanties aux Palestiniens», a déclaré Andreï Kozirev aux journalistes.

Yasser Arafat a paru un peu plus nuancé, laissant entendre que l'OLP

attendait le vote du Conseil de sécurité de l'Onu. «La direction de l'OLP est engagée envers le processus de paix (...) mais nous attendons des garanties pour la sécurité de notre peuple (dans les territoires occupés)», a-t-il dit. De son côté, l'administration américaine a accueilli avec beaucoup de circonspection l'annonce «Cela ne dit pas de manière précise quand ils reprendront les pourparlers», a déclaré à l'AFP un responsable de la Maison Blanche sous couvert de l'anonymat. A en croire les informations en provenance de Tunis, a poursuivi ce responsable, M. Arafat «réaffirme son engagement en faveur des négociations», mais cela ne résout pas les problèmes en suspens empêchant encore la reprise des négociations.

L'opposition slovaque fait tomber Meciar

Bratislava (AFP) — L'opposition slovaque a fait tomber hier le gouvernement du premier ministre Vladimir Meciar, chef du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), en votant une motion de défiance au parlement.

Les députés doivent se réunir mercredi prochain pour discuter de l'organisation et de la date d'élections anticipées.

Lors d'un vote à bulletins secrets, 78 députés se sont exprimés pour la destitution de M. Meciar et de son gouvernement. Selon la constitution, l'opposition devait réunir une majorité simple des 150 députés, soit 76 voix, pour que la motion soit adoptée.

Les députés de la coalition gouvernementale du mouvement HZDS et du Parti national slovaque (SNS) ont quitté la salle pour protester contre le vote.

Le duel entre le premier ministre

Vladimir Meciar et le président slovaque Michal Kovac, relancé mercredi au parlement par un discours du chef d'Etat, a été arbitré par les députés du Parti de la Gauche démocratique (SDL, ex-communiste).

Après un long discours du premier ministre, très critique à l'égard du président Kovac, le chef du SDL Peter Weiss est intervenu pour annoncer que sa formation soutenait la destitution de M. Meciar, tout en étant prête à former une nouvelle coalition gouvernementale sans le leader populiste du HZDS et sans une participation du Parti national slovaque (SNS).

M. Meciar a quitté le parlement tout de suite après l'annonce des résultats du vote. Peu après, la session a été suspendue jusqu'à mercredi prochain, sur une proposition du chef du groupe parlementaire de la Gauche démocratique, Milan Ftacnik.

Rencontre avec un «réaliste» de la diplomatie

Le monde selon Michel Jobert

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Récemment de passage à Montréal pour une rencontre avec les amis Canada-Maroc (son pays natal) et une allocution devant la Chambre de commerce française, l'ancien diplomate français Michel Jobert a rencontré le DEVOIR, fin février, au détour d'un petit déjeuner.

Bon pied bon oeil du haut de son mètre soixante, jamais avare de bons mots sur tel ou tel «grand» — De Gaulle, Deng Xiaoping, Saddam Hussein, Henry Kissinger, il les a tous connus — l'ancien chef de la diplomatie française sous Pompidou et ministre du Commerce extérieur sous Mitterrand s'est ouvert, dans l'une de ces discussions à bâtons rompus où il excelle, de la Yougoslavie, de l'intégrisme, de la Chine et d'autres choses encore.

Son point fort: la petite anecdote, le mot acéré, la leçon pour faire valoir un point de vue, souvent étonnant. Quelques petits extraits de cet entretien avec un homme de 72 ans encore «vert», grand «réaliste» de la diplomatie:

• **La Yougoslavie?** Un pays artificiel qui était voué à l'éclatement. «La Yougoslavie était déjà défaite quand Tito l'a prise. C'est lui qui a tout verrouillé.» L'attitude de l'Ouest devant ce drame? «La seule personne qui ait eu raison sur la Yougoslavie, c'est Mme Thatcher.» Maggie Thatcher, pour mémoire, a poussé de hauts cris sur le massacre de la Bosnie et préconisé une intervention armée de l'Occident pour faire pièce aux avancées serbes.

• **L'Algérie,** aujourd'hui en décomposition, ballottée entre un pouvoir militaire qui tire et des intégristes fous de rage? M. Jobert s'en tient à une analyse économique.



Un spécialiste des «petits mots» acérés...

«On a cru que les militaires étaient au moins des gens honnêtes. Aujourd'hui, l'Algérie meurt de cette conviction erronée. Depuis 3 ans, elle sait qu'elle doit réformer son économie. Et elle ne le peut pas.»

• **La menace intégriste** dans le monde arabo-musulman, que M. Jobert connaît si bien? «Un pouvoir intégriste ne pourra se maintenir dans l'état actuel de ces économies. Au Soudan, oui, parce que les gens y mangent à leur faim. Mais en Algérie, ils ne pourraient se maintenir longtemps, à moins que le prix du pétrole ne monte. Et de toute façon, l'armée ne les laissera pas faire. L'Egypte? Jamais les intégristes n'y prendront le pouvoir.»

• **La Chine,** avec ses exécutions quotidiennes qui alarment l'Amnistie internationale et ses taux de croissance — 13% l'an dernier — qui réjouissent les grands financiers? Probablement un mythe! «La Chine que j'ai vue est un immense Moyen Âge. Cette croissance économique dont on parle tant, je ne crois pas que cela va durer.»

• **Le «dilemme»** économique de l'homme qui se poserait aux Occidentaux dans ce pays — autour de la question «Entretenir des liens économiques avec un Etat policier?» M. Jobert n'y voit que fariboles: ce ne sont pas les droits de l'homme qui gouvernent les relations internationales. «Vous et moi avons des états d'âme sur les droits de l'homme. Mais le commerce a ses raisons.»

Et l'ancien ministre, sur cette lancée, d'y aller d'un scoop dont il ne dira pas plus: «Les droits de l'homme? Mais regardez l'Irak: les Américains y retournent aujourd'hui par avions de 50 pour y faire des affaires! Les Français aussi d'ailleurs...»

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h 30

Animée par Simon Durivage, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro - Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.

* Peut varier. Consultez votre cablodistributeur.

Le monde est à venir!



Simon Durivage



Nous avons ouvert un hôpital à Tchernobyl et condamné l'histoire débile de Saint-Basile.

Chose promise chose due. Greenpeace a ouvert un hôpital à Tchernobyl pour les victimes de l'accident nucléaire de 1986. Un bien beau geste, vous direz... Tout aussi important à nos yeux que la campagne d'information et de support technique que Greenpeace Québec a menée auprès de la population de Saint-Basile lors de l'incendie de BPC en août 1988. Une chose est certaine, grandes causes ou petites magouilles, c'est toujours avec la même vigilance qu'on saute au cœur de l'action. Il y a beaucoup à faire chez nous, passez à l'action, écrivez-nous au 2444 Notre-Dame Ouest, Montréal H3J 1N5

ou composez le

1 800 363.TERRE.

GREENPEACE
FAIT AU QUÉBEC

CONTACT VOUS PRÉSENTE
L'UNIVERS ET LA SOURCE
D'INSPIRATION DE GRANDS
ARTISTES CONTEMPORAINS

En vente à **22,95\$** la vidéocassette



Stéphan Bureau

rencontre...

Michel Tremblay



Également disponibles:
14 autres interviews de la série,
demandez notre catalogue gratuit

PERIODICA
VIDEO

Radio
Québec

CONTACT

VIDEO

Vendues chez
**PERIODICA
VIDEO**

1155, ave. Ducharme
Outremont, Québec H2V 1E2
Tél.: (514) 274-3470
Fax: (514) 274-0201
1-800-361-1431

ou chez votre
libraire préféré

• LE MONDE •

EN BREF

L'EX-PRÉSIDENT GARCIA MEZA ARRÊTÉ

Sao Paulo (Reuter) — L'ancien président bolivien Luis Garcia Meza, recherché dans son pays pour trafic de drogue, a été appréhendé hier à Sao Paulo, a rapporté la chaîne de télévision brésilienne *O Globo TV*. Selon la télévision, qui cite la police fédérale, Luis Garcia Meza et un proche collaborateur, le colonel Gualberto Rico, ont été interpellés dans un appartement proche de l'aéroport de Congonhas. Ce dernier s'est enfui à l'étranger depuis sa condamnation par contumace à 30 ans de prison pour trafic de drogue.

LA «MÉDIOCRITÉ» INQUIÈTE SÉGUIN

Paris (Reuter) — Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin (RPR), s'inquiète de la «médiocratie du débat» qui s'engage sur l'élection présidentielle prévue pour le printemps 1995. «Ce qui m'inquiète dans la présidentielle, ce n'est pas l'anticipation sur le calendrier mais la médiocratie du débat qui s'engage», déclare-t-il dans un entretien que publie l'hebdomadaire *Le Point* aujourd'hui. «Ce rythme binaire, ce manichéisme font hélas partie de nos habitudes. Je dirai même qu'ils résument malencontreusement la politique française. Tout est prétexte à entretenir cet affrontement supposé entre deux personnes», ajoute-t-il, en allusion à la rivalité entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. Philippe Séguin refuse pourtant de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre. «Je ne nie la légitimité d'aucun des deux. Dans des styles et avec des tempéraments très différents, ils ont la capacité personnelle d'assumer la fonction suprême», estime-t-il.

PARTIR EN «AMIS ET PARTENAIRES»

Berlin (AFP) — Les modalités du départ d'Allemagne d'ici la fin août des 30 000 soldats russes encore stationnés en ex-RDA, doivent être décidées par le président russe Boris Eltsine et le chancelier allemand Helmut Kohl, a estimé hier le ministre allemand de la Défense Volker Ruehe. «C'est une histoire de chefs», a déclaré M. Ruehe, à Berlin, au terme d'une visite de trois jours de son homologue russe, Pavel Gratchev. Les Russes souhaitent partir «en tant qu'amis et partenaires», a souligné le ministre de la Défense russe, après avoir visité une unité de la Bundeswehr (armée allemande) dans le Brandebourg (ex-RDA). Dans une déclaration commune après l'arrivée à Bonn du ministre russe, M. Gratchev et M. Ruehe avaient affirmé mercredi leur volonté de poursuivre leur coopération même après le retrait le 31 août des 30 000 troupes russes stationnées en ex-RDA.

PEINES DE MORT AU LIBAN

Beyrouth (AFP) — Le Parlement libanais a adopté hier un projet de loi supprimant les circonstances atténuantes dans l'application de la peine de mort pour les crimes politiques. Ce projet a été adopté dans le cadre d'une série de mesures présentées par le gouvernement en vue de renforcer la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Bien qu'en vigueur, la peine de mort était appliquée exceptionnellement au Liban, où trois sentences de mort ont été exécutées en 35 ans, la dernière en 1983. Les projets de loi avaient été soumis au Parlement après l'attentat dans une église au nord de Beyrouth, sans précédent, qui a fait neuf tués et 55 blessés le 27 février dernier. Cet attentat a développé, notamment parmi la population chrétienne, une véritable psychose qui s'est accrue après l'attentat manqué, mercredi dernier, contre un centre culturel français à Jounieh, en plein cœur du pays chrétien.

TOURNÉE DE PERRY EN EX-URSS

Washington (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, William Perry, effectuera du 16 au 23 mars une tournée en Russie et dans les trois anciennes républiques nucléaires de l'ex-Union soviétique, a annoncé hier le Pentagone dans un communiqué. M. Perry quittera Washington le mercredi 16 mars pour se rendre successivement à Moscou, Almaty (Kazakhstan), Kiev (Ukraine) et Minsk (Belarus) pour revenir le 23 dans la capitale américaine, ajoute le Pentagone. Sur place, le secrétaire à la Défense doit s'entretenir avec des chefs d'Etat, des ministres de la Défense et des Affaires étrangères et des responsables des différentes assemblées, indique le Pentagone sans autre précision.

TIMBRÉS LES CHIENS ALLEMANDS

Bonn (AFP) — Les chiens montrent de plus en plus de goût pour les facteurs allemands, quelque 3000 d'entre eux ayant été victimes de morsures en 1993, soit 54 de plus que l'année précédente, révèle un rapport des Postes allemandes publié hier à Bonn. Une douzaine de facteurs sur les 100 000 que compte le pays sont attaqués tous les jours, dans l'ensemble de l'Allemagne. En ex-RDA, 650 facteurs ont été victimes de morsures en 1993, contre 508 l'année précédente. Une augmentation spectaculaire qui s'explique, selon le rapport, par la suppression des boîtes aux lettres collectives, ce qui oblige les postiers à venir en «territoire dangereux», jusqu'à la porte d'entrée.

«Rumeurs insensées» sur l'affaire Whitewater

C'est la faute aux médias, dit la Maison-Blanche

Washington (Reuter) — La Maison-Blanche a accusé hier les principaux médias américains d'avoir colporté des «rumeurs insensées» sur l'affaire Whitewater qui ont secoué les marchés financiers la veille.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Dee Dee Myers, a également accusé les Républicains d'avoir alimenté la frénésie médiatique autour de l'affaire qui met en cause le président démocrate Bill Clinton et son épouse Hillary.

Dee Dee Myers a ainsi cité une lettre d'informations publiée par une firme de consultant, Johnson Smick, dont un des associés David Smick est républicain. Cette lettre a été utilisée par Rush Limbaugh, un républicain conservateur, lors d'une émission de radio.

Selon cette lettre, Vincent Foster, ancien conseiller juridique adjoint de la Maison-Blanche, se serait suicidé dans un appartement en Virginie en juillet dernier, et non pas dans le parc des rives du Potomac où son corps avait été découvert. Le dossier de ce suicide a été ouvert par le procureur spécial chargé de l'enquête sur l'affaire Whitewater. Vincent Foster était un ami des Clinton et travaillait dans le

même cabinet d'avocats qu'Hillary Clinton à Little Rock dans l'Arkansas.

Foster avait suivi l'affaire Whitewater, un projet immobilier dans l'Arkansas auquel les Clinton étaient associés au début des années 1980.

Des documents liés à l'affaire avaient été trouvés dans son bureau au moment de sa mort et brièvement soustraits aux enquêteurs.

La rumeur lancée par la lettre d'information a provoqué des remous sur le marché des bons du Trésor américain et les marchés des changes étrangers. Les opérateurs ont inondé d'appels les médias qui se sont tournés vers la Maison-Blanche. «Je crois que quiconque a perdu de l'argent hier devrait se plaindre à David Smick et à Rush Limbaugh. L'information était totalement irresponsable et infondée. Il n'y a pas le moindre début de preuve crédible que cela est vrai», a dit Dee Dee Myers. Elle a ajouté qu'elle jugeait particulièrement lamentable que la rumeur eut été reprise par les grands organes de presse américains et a cité Reuter comme étant l'un des

Dee Dee Myers accuse les républicains d'alimenter la frénésie médiatique autour de l'affaire

pires coupables». Reuter a publié jeudi une dépêche sur l'impact de la rumeur sur les marchés accompagnée de démentis formels de la Maison-Blanche et du bureau du sénateur démocrate de New York, Patrick Moynihan, cité par la Lettre Johnson Smick comme étant une de ses sources. «Est-ce tolérable que des rumeurs absolument infondées puissent servir de pittance à des organisations de presse reconnues?», s'est interrogée Dee Dee Myers.

«Depuis quand sommes-nous dans l'obligation d'avoir à prouver qu'une information est infondée? C'est ce qui s'est passé dans ce cas. Je crois que c'est quelque chose qu'il faut étudier. C'est un problème.» «Je crois, a-t-elle ajouté, qu'il y a une grande différence entre des articles crédibles et des rumeurs insensées et infondées. Mais quand des articles insensés sans preuve crédible provoquent des interrogations de dizaines d'organes de presse reconnus, je crois que nous devons y réfléchir tranquillement et nous demander pourquoi»

Berlusconi courtise la jeunesse italienne

«Silvio tu es le plus beau»

Rome (Reuter) — Déclamant une ode à la jeunesse du poète Horace dans le texte — en Latin —, Silvio Berlusconi a fait jeudi soir un tabac parmi la clientèle huppée d'une boîte de nuit de Rome dans le but de courtiser le «vote jeune».

«Nunc est bibendum, nunc est pede libero pulsanda tellus» («Maintenant, buvons et dansons pieds nus sur la surface de la terre»), s'est écrié le magnat de la presse qui, saisi par le démon de la politique, fait campagne en vue des élections législatives italiennes des 27 et 28 mars.

«Silvio, tu es le plus beau», a hurlé le public féminin au moment où le chef de file de «Forza Italia» («En Avant l'Italie»), l'air radieux, arpentait la piste de danse de *Piper*, la discothèque à la mode de la jeunesse dorée romaine.

Un millier de personnes fortunées et tirées à quatre épingles avaient attendu plus de deux heures l'arrivée de Silvio Berlusconi au cabaret, décoré aux couleurs italiennes.

Conquête des «mamas»

L'auditoire s'est agglutiné devant un mur couvert d'écrans de télévision répétant à l'envi «Forza Italia».

Quelques heures plutôt, Silvio Berlusconi avait fait la conquête des «mamas» en chantant les louanges de la famille à un auditoire de femmes mures membres de la Fédération nationale des ménagères.

L'énergique campagne du fondateur de «Forza Italia», devenu le favori des sondages d'opinion, a déjà permis aux photographes d'immortaliser notamment «Silvio à la synagogue», «Silvio chez les petits commerçants» et «Silvio et les enfants malades».

«Je ne vous fait qu'une seule promesse: me consacrer à 100% au peuple italien et à son avenir», a-t-il dit dans son intervention de jeudi soir.

«Je ne vous laisserai jamais tomber, c'est juré.» À ce moment-là, les clients du *Piper* ont grondé de plaisir et la musique disco, a fond la caisse, a repris ses droits.

Silvio Berlusconi prêchait en fait des convertis. «Il est né pour prendre les commandes du pays», selon le mot d'Aldo Acinapura, un médecin âgé de 45 ans. «Il incarne l'intelligence de l'Italie».

Pour Adriano Albertini, Silvio Berlusconi est un modèle pour les jeunes comme pour les vieux. «C'est l'homme idéal: honnête, juste, généreux et, par dessus tout, désintéressé».

Maria Turbiani, vêtue d'un élégant ensemble rose assorti d'un collier en or, est venue au *Piper* avec son fils âgé de 30 ans. Son verdict: «C'est un homme neuf, qui sait faire marcher une entreprise et saura mettre de l'ordre dans les finances du pays».

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un 19ème Casque bleu français tué

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un Casque bleu français a été tué hier dans la poche musulmane de Bihac, portant à 19 le nombre des soldats français morts dans l'ex-Yougoslavie, tandis qu'à Tuzla l'arrivée des premiers vols humanitaires se faisait toujours attendre faute d'accord entre Musulmans et Serbes.

L'absence d'accord politique entre les deux camps rend impossible la réouverture rapide de l'aéroport de Tuzla (nord-ouest), seul moyen d'acheminer de l'aide humanitaire dans cette ville, a déclaré hier le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi.

M. Akashi a estimé qu'il avait été «prématuré» de parler d'un accord à Moscou entre les Russes et le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic pour rouvrir cet aéroport.

Il a indiqué que les Serbes insistaient sur la présence d'officiers de liaison sur place, et qu'il fallait obtenir un accord pour qu'il n'y ait pas de bombardement des pistes. L'ONU continue cependant ses préparatifs matériels «afin qu'il soit possible de faire poser un avion dans une semaine ou deux», a ajouté le diplomate japonais.

A Tuzla, un officier de la Force de protection des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) a déclaré que l'aérodrome était «techniquement prêt» à recevoir un premier avion, et qu'il ne manquait plus qu'un «feu vert politique». La réouverture de Tuzla figure en tête des priorités fixées par l'OTAN en Bosnie, qui a menacé d'avoir recours à la force pour y parvenir. La ville et l'aéroport ont fait l'objet de plusieurs tirs d'artillerie au cours des derniers jours. A Bihac, enclave musulmane du nord-ouest du pays, un casque bleu français a été tué par un tireur isolé. Il s'agit du 19ème soldat français tué dans l'ex-Yougoslavie depuis janvier 1992.

On ne peut pas éviter l'hiver,
mais on peut éviter
les mauvaises surprises.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au MVE !


Les records de froid de cette année ont sans doute fait grimper votre consommation d'électricité.

Saviez-vous que vous pouvez répartir la totalité de votre consommation annuelle sur 12 paiements ? C'est ce que font déjà 900 000 clients d'Hydro-Québec qui bénéficient du mode de versements égaux, le MVE.

Service entièrement gratuit, le MVE vous permet donc d'éviter de payer de grosses factures en hiver, en les étalant sur 12 versements mensuels, sans intérêts ni frais additionnels.

Si vous n'en profitez pas encore, c'est le bon moment d'y penser.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au mode de versements égaux (MVE) en appelant notre bureau des Services à la clientèle.

 Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Mise en candidature pour les Prix du rapprochement interculturel 1994

Les gens d'ici sont de partout
Découvrons-les, découvrons-nous !

Le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles remettra, en novembre prochain, quatre prix, soit le Prix de l'excellence, le Prix aux organismes communautaires et de rapprochement, le Prix au milieu des affaires et des institutions et le Prix du développement régional, ainsi que deux mentions au milieu des communications.

Ces prix permettent de reconnaître l'apport des communautés culturelles à la société québécoise et les efforts de rapprochement entre tous les gens d'ici.

Pour obtenir un dossier de candidature ou des renseignements, composez le (514) 873-4547 ou le 1 800 465-2445.

Date limite
Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 25 avril 1994.

Secrétariat des Prix du rapprochement interculturel
Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, bureau RC 09
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles



É D I T O R I A L

Troublant appel

Jean-Robert Sansfaçon

Que vingt personnalités des milieux d'affaires, universitaires, médiatiques, religieux, communautaires et syndicaux acceptent de signer un appel commun pour lutter contre la pauvreté, l'événement mérite certes d'être signalé. Mais peut-on y croire?

C'est à la requête de l'Assemblée des évêques qu'une vingtaine d'hommes et de femmes en vue dans la communauté, aux opinions tranchées et aux intérêts parfois opposés, ont accepté d'endosser le vibrant appel à la solidarité. Le geste est généreux, certainement désintéressé et d'autant plus remarquable que le problème soulevé exige justement la mise en commun des efforts de tous ces gens d'influence. Ces personnalités, les Gérard Larose, Richard Le Hir, Clément Godbout, Claude Castonguay, André Bérard, Claude Béland, Pierre Fortin, Jean-Claude Turcotte, Gretta Chambers et autres, sont précisément celles dont l'opinion et les décisions comptent.

Mais aussi celles que le peuple montre souvent du doigt comme étant responsables des injustices décrites dans le document.

Quand on entend des grands patrons d'entreprise parler de «restructuration» et de mises à pied massives, tout en exigeant des coupures dans les programmes sociaux sous prétexte que «les Québécois vivent au-dessus de leurs moyens»; quand des dirigeants du monde du travail sont pris en flagrant délit de défendre le maintien de certains «acquis» à odeur de privilèges; quand on se heurte, année après année, à un pouvoir religieux qui refuse de faire place au pouvoir civil dans un monde scolaire sclérosé; quand on s'arrête à suivre l'évolution en girouette de la pensée politique teintée d'opportunisme des élus; quand on assiste à la guerre idéologique sans merci conduite par des financiers à la tête d'une presse populaire servile, on se demande ce qu'il serait possible de faire pour que les mots d'un texte bien tourné se métamorphosent en gestes concrets et en changements.

Pas question d'être fataliste, comme le dit si bien l'Appel des Vingt. Après tout, si la pauvreté a repris certains airs d'antan avec la récession, nous n'en sommes quand même plus à l'époque de la dépression, alors que la pauvreté était le lot de la majorité, qu'on la reconnaissait au dénuement complet, à la maladie et même à la mort de ses victimes, plutôt qu'à «l'écart statistique à la médiane du revenu national».

Sans-abri, sidéens, psychiatrisés, jeunes mères célibataires sont devenus les vrais pauvres de notre époque. Mais pour d'autres, les chiffres sont trompeurs. Même si les statistiques classent aujourd'hui comme «pauvres» un adulte avec un enfant qui déclare des revenus de moins de 21 000\$ par année, ou encore une famille de deux enfants qui déclare moins de 30 000\$ par année, la réalité n'est pas si simple. Il suffirait, par exemple, d'abaisser ces seuils respectivement à 15 500\$ et à 25 500\$ pour que le nombre de «pauvres» chute radicalement de moitié. Vivre modestement est-il devenu le synonyme obligé d'indigence?

Une réflexion semblable vaut aussi quand on parle de taux de chômage. Qui sait par exemple que, malgré le taux de 12,5% qui sévit présentement au Québec, la proportion de Québécois au travail est de 2%

plus élevée qu'en 1982 (54% vs 52%) et même qu'il y a 25 ans alors que le taux de chômage ne dépassait pas 6%?

Ce qui a changé cependant, c'est la nature du travail, devenu précaire, et la volonté très ferme des femmes de prendre leur place sur le marché de l'emploi. Ce qui a aussi changé, mais qui n'est pas perceptible à la lecture des statistiques officielles de l'emploi et de la pauvreté, c'est la montée fulgurante de l'importance du travail au noir.

Cela dit, il ne fait pas de doute que les deux dernières récessions ont causé la faillite de milliers d'entreprises et brisé l'espoir de centaines de milliers d'individus. Les politiques économiques de nos gouvernements y sont pour quelque chose, la leçon devrait servir. Pourtant, à voir la décision prise cette semaine par les institutions financières de hausser leurs taux d'intérêt hypothécaires de long terme de 3/4 de point, on se demande à quoi jouent nos gouvernements et nos banquiers?

Il n'existe évidemment aucune solution-miracle à la pauvreté. Pendant que des sénateurs suggèrent d'abaisser les seuils de revenus pour dégonfler les statistiques, que d'autres proposent plutôt d'augmenter les prestations d'aide sociale jusqu'aux seuils en question pour parvenir aux mêmes résultats, la logique sociale autant qu'économique exige plutôt de regarder du côté du développement et de la création de nouvelles richesses. Et dans le contexte de concurrence mondiale impitoyable auquel nous ne pouvons échapper, c'est par la concertation des agents économiques que nous avons une chance d'y parvenir. Une concertation qui conduirait à fixer des objectifs de création de richesse et d'emplois réalistes.

Le Québec accuse un retard historique par rapport à la province voisine. Malgré les correctifs apportés au cours des quinze dernières années, cela n'a pas suffi. Pourtant, contrairement à l'Ontario, nous disposons de meilleurs outils et de mécanismes de concertation plus développés. Qu'on pense à la Caisse de dépôt, à la Société de développement industriel, au mouvement coopératif, au Fonds de solidarité FTQ; qu'on pense encore au Forum pour l'emploi, au Rendez-vous économique du secteur privé, aux tables de concertation des grappes industrielles. Malgré ces lieux d'échange, qu'est-ce qui manque pour que les projets et les discours aboutissent à des emplois?

Les auteurs de l'Appel lancé cette semaine y vont de quelques propositions qui, pour intéressantes qu'elles soient, sont pour la plupart peu susceptibles de voir le jour, encore moins de donner le coup d'envoi d'une lutte à finir à la pauvreté. Ce système capitaliste, jamais nommé dans les pages du document pour ne froisser personne, impose ses lois impitoyables au monde entier. Chez nous, les progrès réalisés au cours des années quatre-vingt ont permis la naissance de plusieurs millionnaires, sans pour autant permettre à la majorité d'améliorer son sort, encore moins d'éliminer la pauvreté.

À moins de croire aveuglément aux vertus toutes-puissantes du marché, seule une volonté collective réelle, un partenariat sincère entre gens de pouvoir pourra conduire à la création de richesse et au partage plus équitable de ses fruits. Presque un rêve!

Un texte commun

masque-t-il les

divergences de

fond des

signataires?

L E T T R E S

Cultures minoritaires

J'aimerais réagir à un article reproduit du Monde paru dans votre édition du 1er mars portant sur les influences du «political correctness» sur l'enseignement du français aux États-Unis.

L'engouement pour les cultures minoritaires dans les départements d'études françaises semble avoir, s'il faut en croire cet article, totalement ignoré la littérature québécoise. Est-ce parce que nous ne souffrons plus autant de notre état minoritaire, et que nous sommes maintenant classés dans le tiroir «oppression» du fichier P.C.? Inutile de préciser que notre littérature n'avait jamais été au programme avant la vague P.C. non plus. Nous étions alors victimes de l'impérialisme culturel français. Dans le regard manichéen des Américains P.C., les Québécois sont-ils incassables?

Charles Côté
Responsable de la promotion Les Presses de l'Université de Montréal
Montréal, 2 mars 1994

Nier les gens âgés

Une initiative «louable», nier ce groupe qui a contribué à la société du présent.

Celle-là qui vit maintenant au jour le jour. Plus de passé, plus d'avenir. Mourez! Au plus vite. Seul compte le présent. Belle attitude, merveilleuse philosophie. Bonne chance à ceux qui poussent!

Plus d'argent pas de reconnaissance de ventre. Donc coupons les vivres. Et ils s'en iront, plus vite.

Ce cher gouvernement canadien panique et frappe à l'aveugle. Soyons réalistes et rationnels de l'immédiat. Pour le reste...?

Comme le tiers-monde, les gouver-

nements s'endettent et font partie du groupe susmentionné. Vive le capitalisme, beau système. Où est l'imagination, le bon sens? Nulle part. L'important, les gros sous et c'est tout. L'humain, j'en n'ai rien à cirer. On est mal pris.

Quant aux promesses électorales, y penserons-nous aux prochaines élections? Il y a loin de la coupe aux lèvres, dit-on. C'est là le difficile.

Carpe diem. Après, on ne sait pas. Et voilà l'impossibilité d'être avec son cortège de violences prévisibles.

Bonne chance à tous, la preuve que je ne suis pas qu'un égoïste de la cinquantaine.

R. Boisvert
Outremont, 11 mars 1994

Le trou des HEC

Le nouvel immeuble de l'école des HEC se construit lentement. Le dynamitage pour le controversé garage souterrain va bon train au désespoir de la tranquillité et des fondations des voisins. Dans LE DEVOIR du 3 mars dernier on nous montrait une photo du trou et le commentaire nous apprenait que seuls 96 des 121 arbres du boisé ont été coupés. Les chiffres avancés sont ceux que le promoteur avançait et ils sont grandement sous-estimés, même la Ville de Montréal arrivait à un nombre plus élevé. Dans le seul périmètre du bâtiment, on comptait plus de 200 arbres de plus de 10 cm à hauteur de poitrine. Dans le périmètre du chantier il y avait, il n'y a pas si longtemps, près de 400 arbres. Parler de 121 arbres est trompeur.

Maintenant que le chantier est en cours notre vigilance doit aller vers l'exécution des promesses de HEC pour la réalisation d'un parc dans le stationnement de la faculté d'Aménagement. Il n'empêche que de voir la désinformation continuer à se ré-

pandre à l'effet qu'il ne s'agissait que de quelques arbres est très décevant. Tout comme le panneau nous signalant qu'il s'agit d'un projet prenant soin de l'environnement à l'entrée du chantier. C'est un projet tout aussi écologique qu'une carrière dans une forêt...

François Vermette
Montréal, le 9 mars 1994

Loin du champ de bataille

Certains intellectuels et politiciens prétendent «humanitaires» ont un appétit de chacal pour la guerre d'autant qu'en cas de bombardement, leur vie n'est pas en danger puisqu'ils sont très très loin du champ de bataille. Mais il faut du spectacle, un bain de sang pire que toutes les horreurs existantes pour punir les coupables et les innocents en même temps dont on abreuvera ensuite le public pour des pages et des pages et des images à la télé sans s'être personnellement mouillé.

Tout d'abord, un humanitaire est un pacifiste et non un guerrier. Il combat la haine avec les armes de l'amour, de la générosité, de l'abnégation. Il est disponible pour panser les blessures physiques et morales de l'humanité et non les aggraver en souillant des solutions radicalement plus meurtrières comme le sont les bombardements.

Que nos humanitaires douillets, piaffant d'impatience par contre pour envoyer les autres à la boucherie s'inspirent donc du courage exemplaire des casques bleus qui eux sont les vrais humanitaires, exposant leur vie chaque jour jusqu'à même la perdre pour cet idéal humanitaire qu'ils incarnent concrètement en prêchant par l'exemple.

Josiane Ledoux
Montréal, le 23 février 1994



Sociologie des tapis

Les tapis ont-ils une âme? Les tapis politiques, cela s'entend. Ont-ils des émotions? Comment réagissent-ils à leur état de piétinement permanent? Sont-ils masos? Préféreraient-ils le statut de «rideau», une catégorie fort encombrée quand on pense au nombre de politiciens qui ont tendance à y grimper. Y a-t-il plusieurs sortes de tapis politiques? À quoi servent-ils? Peut-on passer d'une catégorie à une autre?

Voilà le genre de questions que se pose le titulaire de la nouvelle Chaire en tapis qui vient d'être instituée à l'Université du Québec à Drummondville. Je l'ai rencontré pour vous.

Il avoue avoir été bouleversé par l'arrivée du Bloc québécois et s'être posé des questions existentielles sur sa spécialité. «J'avais lancé un programme d'études avancées en STP (sous-tapis politiques), mais voilà que l'arrivée des bloquistes à tout remis en question. Ils ont chassé de la place tous les vieux sous-tapis qui avaient fini par s'y incruster».

«C'est terrible, Monsieur Latouche, et cela démontre le peu de respect que l'on a pour nos vieilles choses. Voilà des gens qui s'étaient dévoués corps et âme au piétinement, qui ont tout enduré, les odeurs, les crachats et la slush, et hops, au détour d'une élection, on les décolle brutalement de leur plancher favori».

En l'écoutant parler, je me suis demandé ce qu'ils étaient effectivement devenus tous ces sous-tapis que j'avais fini par tant aimer. Probablement qu'ils sous-tapisent ailleurs. Ces gens-là sont très adaptables. C'est l'avantage d'être mou: on prend facilement la forme des lieux et, après tout, se faire marcher dessus par des souliers d'Ottawa, de Washington, de Joliette ou de Paris, c'est toujours un peu la même chose. Une fois que l'habitude et le pli ont été pris...



DANIEL LATOUCHE

N'empêche qu'ils nous manquent. C'est éternel à la fin d'entendre les députés du Bloc se comporter exactement comme ils avaient dit qu'ils le feraient. Et au grand jour en plus. Ces gens sont d'un ennui mortel. Pas la moindre fibre de tapis en eux. Ils sont d'un simplisme géographique qui fait frémir. «Le Canada, c'est le Canada» répètent-ils à longueur de journée, «et le Québec fait encore partie du Canada, alors demeurez polis». Quelle idée saugrenue et difficile à comprendre.

Heureusement qu'il existe un Bon Dieu pour les amateurs de tapis et qu'il a cru bon, dans sa sagesse infinie, de nous doter d'une autre génération de tapis politiques. L'ère des sous-tapis est terminée, celle des carpettes commence.

La nuance est importante. Un sous-tapis ne bouge pas et il est rare qu'il fasse trébucher. Sa grande qualité est d'absorber les coups, sans compter les miettes et la poussière. La carquette est d'un tout autre usage.

La principale utilité de la carquette, c'est de cacher les taches et les trous dans le plancher. La carquette est multi-usage et se déplace relativement bien d'un endroit à l'autre. Elle ne colle pas au plancher et ne laisse pas de traces ou de marques sur les parquets. Prenez le nouveau ministre des Finances du Québec. Une semaine, on découvre un trou énorme dans le plancher budgétaire du Québec. Immédiatement, notre ministre se déplace pour la recouvrir d'un énoncé

flamboyant quant à la nécessité de réduire le gouffre de notre déficit. Une belle «job» de couverture dont toutes les carpettes auraient été fières.

La semaine suivante, voilà que les éclaboussures du chômage et de la récession économique deviennent un peu trop visibles. Il faut agir, surtout en période post-pré-électorale. N'écoutez que son âme de tapis, notre ministre des Finances se lance de lui-même pour couvrir ce trou, veau trou. Un autre succès.

Ce n'est pas un ministre que nous avons, c'est une carquette volante. Et quel vol, quelle grâce dans l'atterrissage, quelle subtilité dans l'approche.

Quel dévouement aussi. À peine, son travail terminé avec le tour du chômage, le voilà revenu couvrant de nouveau de son aile protectrice le gouffre béant du déficit. Le nouveau premier ministre du Québec a de quoi être fier: il vient de trouver carquette à son pied.

Le pire dans tout cela, c'est que le va-et-vient de notre ministre n'a eu aucun impact. Pensez-vous que la Chambre de commerce ou que le Conseil du patronat se sont indignés devant une telle manifestation d'électoralisme crasse? Pas du tout. Entre carpettes, on se comprend.

Et s'il n'y avait que le ministre des Finances. Que dire de celui de la main-d'œuvre dont les pirotettes ont fini par confondre complètement son homologue fédéral. Le lundi, il réclame la pleine juridiction en matière de formation de la main-d'œuvre. Le mardi, il ne parle plus que de guichet unique. Le mercredi, il s'objecte à l'imposition de nouvelles normes nationales. Le jeudi, il se rallie au consensus des provinces. Cet homme a le sens du mouvement.

Et que dire du ministre Picotte, l'homme qui courait plus vite que son cheval.

Monsieur Johnson, félicitations pour votre belle équipe.

À P R O P O S

... de l'Arménie

L'Arménie s'efforce toujours de reconstruire son infrastructure près de six ans après le séisme qui a ravagé ce petit territoire enclavé de 3,6 millions d'habitants. Aussitôt après la catastrophe, le gouvernement de l'ex-URSS et de nombreux donateurs se sont empressés de secourir le pays.

Mais leur aide, bien que précieuse, s'est révélée insuffisante. Les cuves à mazout et les wagons de marchandises vides se sont transformés en abris provisoires, les routes et les canalisations d'eau ont été réparées. De plus, avec l'effondrement de l'URSS en 1991, les équipes soviétiques chargées de la reconstruction ont regagné leur pays, laissant derrière elles appartements inachevés, chantiers désaffectés et systèmes de distribution d'eau et d'assainissement inutilisables.

Le séisme de 1988 a fait entre 25 000 et 30 000 victimes, et plus de 500 000 sans-abris. L'économie a également payé un lourd tribut à cette catastrophe avec la destruction de près de 40% du potentiel manufacturier. Le démantèlement des liens commerciaux avec l'ex-URSS, l'instabilité en Géorgie et le conflit au sujet du Nagorny-Karabakh ont encore aggravé la situation. Le blocus des routes commerciales aidant, les pénuries de pétrole et d'autres importations n'ont jamais été aussi nombreuses. Deux tiers des entreprises arméniennes ont été contraintes à mettre la clé sous la porte. La production industrielle a chuté de 50% en 1992 et le revenu moyen du pays atteint aujourd'hui le tiers de son niveau de 1989.

Banque Mondiale, février 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSSAËON, LUCIE LACAVA

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

L'Appel des Vingt

Sortir de la pauvreté

Voici de larges extraits du document *Sortons le Québec de l'appauvrissement* rédigé par Bertrand Blanchet, Pierre Fortin, Larkin Kerwin, Jean-Claude Leclerc et Lise Poulin-Simon. Ont aussi signé le document, Claude Béland, André Bérard, Lise Blais, Claude Castonguay, Greta Chambers, Claude Charron, Maurice Couture, Gervais Giguère, Clément Godbout, Gérard Larose, Richard LeHir, Lorraine Pagé, Jacques Proulx, Michèle Rouleau et Jean-Claude Turcotte.

Cuel paradoxe, l'Amérique du Nord, région pourtant la plus riche de la planète, compte la plus grande proportion de pauvres parmi les pays développés. Au Canada, le taux de pauvreté, qui avait baissé jusqu'à la fin des années 70 puis atteint un plancher pendant les années 80, a recommencé à augmenter depuis 1990. Pendant 20 ans, ce taux avait diminué, passant de 35% en 1950 à 15% en 1980. Mais le pays a été incapable de reprendre le terrain perdu lors de la récession de 1981. Ainsi, en 1982, plusieurs nations européennes avaient un taux de pauvreté de moins de 9%, alors que le Canada, avec 12,3%, dépassait le Royaume-Uni. Quant au Québec, il affichait un taux de 15,4%. Ces données ne se sont pas améliorées depuis.

Le Québec connaissait, selon les statistiques de 1990, un taux de pauvreté de 18%, par rapport à 14,6% pour l'ensemble du Canada. Qui sont ces pauvres? Ce sont d'abord des femmes seules ayant charge de famille; la majorité d'entre elles ont un revenu inférieur aux seuils établis. Puis viennent des personnes qui travaillent moins de 20 heures par semaine; près de la moitié d'entre elles ont à peine de quoi survivre. Les chefs de famille de moins de 25 ans suivent de près. Chez les personnes seules de plus de 65 ans, quatre sur dix ne sont pas sorties de la pauvreté malgré la sécurité du revenu. Le tiers des gens seuls ne recevant encore aucune pension fédérale sont dans la même situation. Le tiers aussi des immigrants arrivés depuis moins de 10 ans n'ont pu s'établir. Enfin, les gens sans diplôme secondaire sont, une fois sur cinq, dans la pauvreté.

Au tour de la classe moyenne

L'appauvrissement touchait déjà des régions aux ressources épuisées ou moins en demande, de vieux quartiers où se réfugient les gens démunis, certaines communautés autochtones et ethniques.

Le phénomène gagne maintenant la classe moyenne, où personne ne se sent plus trop à l'abri. La faim n'est plus un phénomène marginal, comme en témoignent les soupes populaires et les banques alimentaires. On manque de gens qualifiés pour occuper nombre d'emplois; mais un diplôme n'est plus une garantie de travail; dans quelques secteurs, pour un bon poste offert, des centaines de personnes postulent. Au Canada, le taux de chômage moyen est passé de 7% dans les années 70 à 9% dans les années 80 et à 10% dans les années 90. Au Québec, c'est généralement deux points de plus.

À côté des gens qui perdent leur emploi, nombre d'autres l'ont conservé, mais à temps partiel ou à salaire réduit. Si d'aucuns s'accommodent bien d'un régime allégé, d'autres y subissent une baisse de revenus. Même à compétence égale et à travail équivalent, on ressent davantage les inégalités qui se sont établies, dans les bénéfices sociaux et les revenus, selon qu'on est du secteur privé ou public, salarié permanent ou temporaire, embauché avant telle date ou après. Les avantages d'une minorité contrastent avec les conditions de vie de la majorité.

Familles «monoparentales», jeunes, personnes seules, chômeurs de plus de 40 ans, immigrants, analphabètes sont vulnérables. Une famille qui tombe sous le seuil de bas revenu ne dispose plus que d'une somme minime après s'être nourrie, vêtue et logée. Le moindre imprévu déséquilibre son budget. Des mères «barrent le frigo» pour qu'il reste de quoi manger les fins de mois. Au milieu de services de santé de qualité, quelques quartiers

souffrent de mortalité infantile élevée; et si la majorité des gens travaillent, quelques communautés subissent un chômage étonnant. En marge de secteurs prospères, tout un pays méconnu cache mal la décrépitude et l'abandon, bien qu'on y trouve parfois d'encourageants projets.

Pistes possibles de solutions

D'abord, tous les secteurs de la société et tous les individus sont interpellés par le défi de créer des emplois plus nombreux et plus stables. A cause de l'état de leurs finances, les gouvernements ne peuvent guère à court terme ajouter des postes dans leur propre administration ou les services publics. Mais ils peuvent mieux coordonner des politiques favorables à l'emploi et améliorer leurs rapports avec les entreprises, notamment en leur donnant de meilleures conditions de gestion et d'expansion. Les entreprises ne pouvant embaucher toute la main-d'oeuvre disponible, l'Etat doit aussi faciliter le financement des employeurs communautaires. En dehors de l'économie strictement marchande, combien d'emplois restent à créer, notamment pour réduire la délinquance, refaire les liens sociaux, développer la culture? Enfin, bas taux d'intérêt et valeur réaliste du dollar restent, dans la situation présente, parmi les meilleurs instruments de politique économique.

Le gouvernement québécois a proposé des choix industriels encadrant son apport et favorisant la concertation des entreprises. Il a dévoilé un programme d'aide à l'emploi étalé sur quelques années. Mais il reste à doter le Québec d'une mission globale. Certains parlent d'en faire un centre mondial de technologie et d'expertise en environnement; plusieurs éléments sont en place qui permettraient d'engager une lutte exemplaire contre la pollution. Des domaines de pointe pourraient avantageusement en faire partie: l'aquaculture, la biotechnologie, l'optique, les technologies spatiales, nordiques et marines, l'aviation, les technologies de la formation et de la culture.

On ne doit surtout pas craindre de changer les modes d'exploitation et de propriété des ressources naturelles renouvelables, dans la perspective d'un développement durable des régions. Ainsi, on pourrait encourager des projets de fermes forestières et de forêts modèles. De même, on pourrait ajouter aux fonds de développement de l'emploi une plus grande partie de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. On ne pourra tolérer indéfiniment que vivent dans la dépendance, des régions où, par exemple, l'économie de la pêche s'effondre. Enfin les gouvernements doivent hâter la conclusion de meilleurs arrangements en matière de formation professionnelle et d'emploi.

Éducation scientifique de qualité

La nouvelle économie suppose une éducation scientifique de qualité. Bien des attitudes ont changé depuis le «cri d'alarme» lancé à ce sujet, il y a 30 ans, par un groupe d'universitaires. La science et la technologie, la recherche et le développement ne sont plus boudés, mais beaucoup reste à faire.

Dans la même foulée, un rajustement s'impose en éducation. Malgré un décrochage préoccupant, il y a plus de jeunes à l'école aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Mais un malaise persiste. L'école ne peut tout faire, certes; toutefois elle doit mieux atteindre ses premiers objectifs. Pour les individus comme pour les entreprises, alphabétisation, lutte à l'abandon, formation scientifique, recyclage et formation continue sont devenus vitaux. Il est urgent de «recycler» les dépenses faites en éducation quand plus du tiers des gens de 20 à 64 ans n'ont pas de diplôme secondaire, et que seul le tiers de ces non-diplômés ont un emploi. Il faut sans doute moins d'encadrement



La faim n'est plus un phénomène marginal, comme en témoignent les soupes populaires et les banques alimentaires.

général et de fonctionnaires, et plus de ressources humaines directement engagées dans la formation.

Une organisation plus flexible du travail et l'utilisation plus économique des ressources publiques s'imposent en vue de laisser plus de marge à la création d'emplois. Déjà des syndicats et des entreprises réfléchissent à l'usage du temps supplémentaire. L'octroi d'un revenu d'appoint à ceux qui travaillent déjà ne prive-t-il pas d'autres personnes d'un gagne-pain et d'une dignité? De même, dans les administrations publiques, n'est-il pas devenu impérieux de réduire le gaspillage et de dégrader ainsi plus de ressources pour la création d'emplois?

Le partage volontaire du travail — ou la semaine réduite — mérite d'être examiné, tant par le secteur public que privé. La formule n'est pas nouvelle chez nous. On en fait aussi l'expérience en d'autres pays. Le temps partagé permet d'éviter des mises à pied et fournit du travail à des personnes qui autrement restent exclues. Les institutions et entreprises tentées de préserver une marge de manoeuvre en faisant des mises à pied devraient songer plutôt, de concert avec leur main-d'oeuvre, à faire leur part en faveur de l'emploi en redéployant leurs effectifs.

Nouvelles organisations nécessaires

De nouvelles organisations sont devenues nécessaires. Ainsi, des sociétés régionales d'investissement sont en place, n'attendant que des projets locaux de développement. Des villes ont lancé des corporations de développement dans des quartiers, ou y appuient des initiatives populaires. Des sociétés d'investissement jeunesse ont vu le jour. L'épiscopat catholique du pays a invité les communautés chrétiennes locales à collaborer avec d'autres groupes pour identifier des priorités économiques, sociales et écologiques dans leurs milieux. Aucune force sociale ne saurait être négligée dans l'effort collectif qui s'impose.

Si les femmes à charge d'enfants doivent accéder à une meilleure formation et à de plus profitables expériences de travail, on ne fera pas l'économie d'un service de garde qui soit à la mesure des besoins et des nou-

velles exigences sociales. Le Québec comptant le plus grand nombre de familles «monoparentales» au Canada, le besoin d'un tel service n'y est que plus grand. Améliorer les conditions concrètes de vie des enfants et des femmes devient, chez nous aussi, une exigence du développement économique et humain. C'est aussi, comme en d'autres pays, un important moyen de réduire les charges publiques futures, notamment en matière de santé, de persévérance scolaire et d'intégrité familiale, tout en créant de l'emploi.

Une économie chancelante n'explique pourtant pas à elle seule l'éclatement de jeunes ménages. Les remises en question de l'engagement conjugal et familial n'ont pas fait que «libérer» les gens des contraintes traditionnelles. Elles ont souvent laissé dans un état de pauvreté matérielle et affective un grand nombre d'enfants et de parents, le plus souvent des mères. Autant qu'un meilleur service de collecte des pensions pour ex-conjoints et enfants, il importe de développer, en plus des services de médiation, des pratiques de formation à la vie de couple, de prévention des conflits et de réconciliation. Enfin, le temps n'est-il pas venu de repenser l'organisation du travail de manière à redonner aux jeunes familles plus de temps pour vivre et assumer leurs engagements?

Les temps de crise ont souvent été chez nous des moments de solidarité, de concertation et de créativité communautaire. En même temps qu'on s'inspire du passé, il ne faut pas craindre de secouer les habitudes culturelles ni d'ouvrir des chemins inédits.

Ainsi, pourquoi des municipalités et d'autres associations, voire des entreprises, ne prendraient-elles pas sous leur parrainage des chômeurs et des jeunes en quête de formation ou de travail?

La révision des programmes sociaux va-t-elle redonner aux bénéficiaires plus d'autonomie financière et de moyens de participer au travail et à la vie sociale, et la réforme de la sécurité du revenu ne doit-elle pas comporter une fiscalité plus équitable? Il y a là de quoi stimuler, autant que la lutte à l'appauvrissement, tout un projet de société pour le Québec.

Un magnifique génie du lieu anime le Vieux-Port de Québec

CHARLOTTE TRUDEL
Membre de la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port

Le Vieux-Port de Québec symbolise notre enracinement. Un puissant génie du lieu anime ce site privilégié; c'est pourquoi les citoyens réclament un statut particulier permanent, excluant toute forme de privatisation. Telles les plaines d'Abraham, ce site a une valeur inestimable pour la population actuelle et pour les générations à venir. D'autre part, le Vieux-Port est le prolongement de la Basse-Ville, si mutilée en 1970, et dépourvue de parc d'envergure alors qu'elle possédait, en fait, le plus beau site maritime de l'est du Canada.

Depuis des années les citoyens ont capté le message du génie du lieu et ils revendiquent inlassablement ce statut permanent; ce qui ennuie beaucoup les promoteurs. LE DEVOIR du 23 février, dans un article de Rémy Charest concernant IMAX au Vieux-Port, titrait avec éloquence: «Un homme en colère». Une autre fois un promoteur est mécontent. Il considère qu'il a déjà des droits sur ces territoires publics; il pense qu'on se moque de lui en ouvrant une consultation sur l'impact environnemental de ses projets au Vieux-Port; après tout, il ne demande qu'un stationnement coincé entre deux édifices, dit-il.

A la requête de diverses instances, Travaux Publics Canada a décidé d'aller en consultation sur les impacts qu'aurait la construction d'un cinéma IMAX, d'un stationnement étagé et d'un complexe récréo-touristique animé à long terme d'année dans un secteur du patrimoine mondial. Le Vieux-Port de Québec — Pointe-à-Garcy est un site géohistorique d'une valeur inestimable — se situe

entre le fleuve et la vieille ville classée comme joyau du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1988.

Pourtant la Ville de Québec appuie ce promoteur, peu importe la lourde circulation automobile qui étouffe déjà ce secteur fragile, peu importe le développement sauvage, le foisonnement de projets qui déferlent: stationnements souterrains, terrestre, aérien, IMAX I, IMAX II, complexe récréo-touristique, musée d'animaux inertes, même un hélicoptère pour le tourisme aérien au-dessus du patrimoine mondial! Si ça continue ça va ressembler à une «épouvantable pizza» avait dit le ministre de la Culture du Québec, Mme Lisa Frulla, au sujet du développement à la pièce du Vieux-Port de notre capitale.

Le maire de notre ville patrimoniale pave à Ottawa le chemin du promoteur. Il recommande au fédéral de se hâter de céder le bail au promoteur; et il propose que la ville gère ces terres de la Couronne et s'occupe de distribuer les morceaux du Vieux-Port. Ceci évidemment dans le but fort louable de rentabiliser ce site.

Qui en profiterait de cette privatisation? Certainement pas les citoyens qui perdraient des droits d'usage de sections du Vieux-Port qui seraient monopolisés par des promoteurs. Éparpiller ainsi les titres et les responsabilités de gestion, voilà une tactique de privatisation et de commercialisation injustifiable du bien public.

Infatigable, la vigoureuse opinion publique se manifeste inlassablement. A ce jour, deux pétitions historiques à Québec réunissent plus de 22 000 signatures; requérant une

protection permanente pour le Vieux-Port.

Depuis 1991, on a vu deux IMAX se bousculer au Vieux-Port. Aujourd'hui IMAX I est une épave échouée au quai Renaud après avoir rencontré l'opinion publique. IMAX II loin d'être intimidé, fonce et revient.

Telles les plaines d'Abraham, ce site a une valeur inestimable pour la population actuelle et pour les générations à venir

dique, entre autres choses, la Pointe-à-Garcy, munie d'une scène extérieure. Ce promoteur propose une variété de «produits d'entreprise privée» pour animer le site toute l'année; une cabane à sucre géante, des spectacles, une fête amérindienne, une halloween, une messe de minuit en plein air. Faudrait bien une Sainte-Anne-de-Beaupré ambulante, elle serait un produit touristique rentable, surtout le 25 juillet!

Puisque les rives urbaines de Québec sont une rareté, elles méritent une consécration. Rapidement, il faut les doter d'un statut particulier permanent, excluant toute forme de privatisation, et ceci, à perpétuité. Ainsi, tout promoteur recevra un message clair et net concernant l'utilisation des rives urbaines de la capitale du Québec.

Le gouvernement fédéral a le pouvoir de décréter ce statut. Selon les chartes de protection du patrimoine de l'UNESCO et les conventions que le Canada a signées, ce gouvernement a l'obligation de protéger le patrimoine mondial situé sur son territoire.

Notre héritage collectif, le Vieux-Port, est habité par un magnifique «génie du lieu», celui-ci anime ce territoire depuis des siècles. Il célèbre notre enracinement, et notre mémoire collective se souvient.

Avant



Après



Le Vieux-Port de Québec a subi de grandes transformations ces dernières années. En haut, le site avant que les promoteurs n'interviennent; en bas, le même endroit après, lequel préférez-vous? À vous de juger.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages d'éditorial); à l'Information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Capouette (livres), Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commiss); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION: Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjoins à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant; Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Bouchard; LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Pierre Bourgeois (président); LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONGRÈS Des élections hâtives ou tardives?

SUITE DE LA PAGE 1

ce du pouvoir qui devient l'enjeu de ce ralliement des militants de la base.

Ce qui se veut un congrès d'orientation risque de se transformer en clinique électorale. Faut-il tenir des élections hâtives ou tardives, ce printemps ou cet automne, en juin ou en octobre? Il n'y a pas moment mieux choisi pour poser la question aux militants. Une fois tous les deux ans, le congrès d'orientation est l'occasion idéale pour mener ce genre de consultations.

En fin de semaine, tous les piliers de la machine électorale, les coordonnateurs des 122 organisations de comités seront sur place. Eux, mieux que quiconque, sont en mesure d'évaluer l'état d'esprit de leur population locale et de mesurer les chances de leur parti. Eux, mieux que quiconque, connaissent l'état de la machine, la santé du militantisme, le degré de mobilisation. Pour obtenir l'heure juste, les dirigeants libéraux ne peuvent se passer de leur avis. Sans compter la participation des députés, ministres et aspirants candidats.

Avant d'accéder au poste de directeur de cabinet du premier ministre, Pierre Anctil a longtemps été directeur général du parti. Il en connaît tous les rouages, les moindres recoins et les plus faibles organisateurs. Il a en poche son plan d'intervention du bunker. Sous sa férule, les Pietro Perrino, Georges Boudreau, John Parisella, Jacques Lamoureux, Jean-Marc Jacques, Stéphane Bertrand et autres passeront le week-end sur le plancher du congrès, à recueillir les impressions et sonder le poulx de la base militante.

Parallèlement à ces consultations individuelles, le congrès sera marqué de plusieurs réunions de stratégie. Tout juste avant que les congressistes rendent hommage à Robert Bourassa, hier soir, les membres du conseil exécutif du parti se sont réunis et ont notamment échangé sur les résultats des deux derniers sondages.

En fin d'après-midi aujourd'hui, les 3000 délégués seront invités à faire le point sur la santé du parti, sur la performance du gouvernement et l'humeur de l'électorat. Ils iront dire au micro, devant l'assemblée, pourquoi le premier ministre devrait tenir les élections au printemps plutôt qu'à l'automne. Là encore, l'intention de vote sera le centre de l'argumentation. Sauf que l'accès à la salle des délibérations sera interdit aux journalistes et que la réunion se tiendra à huis clos.

En fin de journée, le premier ministre Johnson rencontrera une dernière fois ses plus proches conseillers, avec les dirigeants du parti, pour analyser la conjoncture politique et discuter de l'échéance électorale. La tentation sera forte de succomber à la force de persuasion des sondages.

Chicane sur le bilinguisme

Ottawa (PC) — Chacun à leur façon, des députés du Bloc québécois et du Reform Party se sont attaqués hier à la politique canadienne du bilinguisme officiel, alors que des données récentes révèlent qu'un nombre record d'employés fédéraux sont maintenant bilingues.

Ces chiffres prouvent que le bilinguisme officiel ne fait que rendre le Québec plus bilingue, pas le reste du Canada, a soutenu la députée du Bloc Suzanne Tremblay.

Son collègue du Reform Party, Bob Ringma, dont le parti est opposé au bilinguisme «imposé», a affirmé que cette politique fédérale, adoptée il y a un quart de siècle, entraîne le gaspillage et sème la division.

Un rapport sur les langues officielles au sein des institutions fédérales indique que 30% de la Fonction publique fédérale, soit 64 086 postes, étaient bilingues en 1993. C'est 726 postes de plus qu'en 1992.

Ottawa a dépensé l'an dernier 297 millions\$ en traduction, formation linguistique, primes au bilinguisme et autres programmes sur les langues officielles, soit environ 9 millions\$ de moins que l'année précédente.

Le gouvernement a consacré 50,1 millions\$ (800\$ par an, par personne) aux seules primes au bilinguisme — controversées — que reçoivent annuellement les employés fédéraux bilingues.

Aux dires du président du Conseil du Trésor, M. Art Eggleton, le rapport illustre à quel point le gouvernement a fait des progrès dans ses efforts pour se conformer aux obligations qui lui incombent en vertu de la Loi sur les langues officielles.

La loi stipule que les Canadiens doivent pouvoir être servis dans la langue officielle de leur choix — français ou anglais — dans les institutions fédérales, que les employés fédéraux devraient être capables de travailler dans la langue de leur choix dans les régions désignées, et que les fonctionnaires de langue française ou anglaise devraient jouir des mêmes chances d'avancement.

Parce que même si l'avance du PQ chez les électeurs francophones est de 23 points, les sondages accusent Jacques Parizeau d'une impopularité qui pourrait, à moyen terme, influencer l'intention de vote de l'électorat. Et précipiter la remontée du PLQ.

En quittant les lieux du congrès, demain, Daniel Johnson disposera de toutes les données nécessaires pour justifier et renforcer la décision qu'il a probablement déjà prise. On s'attend même à ce que cette décision transpire dans le discours qu'il prononcera à l'issue des délibérations. Ainsi, une mitraille d'attaques caustiques contre Jacques Parizeau pourrait être interprétée comme un autre indice annonciateur d'élections précipitées. Ou rien de plus qu'un *pep talk* partisan, un discours de circonstance.

Par delà ces préoccupations électoralistes, les délégués libéraux se pencheront dès ce matin sur les résolutions et propositions d'amendements à caractère thématique, qui font écho aux exigences et inquiétudes de la majorité des Québécois: plus de transparence et moins de gaspillage; l'application des recommandations du rapport annuel du vérificateur général; l'assainissement des finances publiques; les inquiétudes du régime fiscal; le coût du régime des soins de santé; le désengagement de l'Etat, l'imputabilité des hauts fonctionnaires et l'imperméable sécurité d'emploi des syndiqués de la fonction publique.

Le cahier des revendications de la base libérale comporte une innovation, une notion nouvellement inscrite au vocabulaire politique québécois: la création d'une Charte des contribuables, qui reposerait essentiellement sur le principe de l'équité sociale et fiscale.

D'autre part, les libéraux des comités de Roberval, Lac-Saint-Jean et Chicoutimi proposent que le document d'orientation de la commission politique soit amendé pour y inscrire l'engagement du gouvernement d'instaurer un régime de revenu minimum garanti.

Sur la question constitutionnelle, les textes soumis aux délégués se limitent à reprendre timidement les no-

tions d'autonomie et de société distincte. Les penseurs de la commission politique recommandent que le gouvernement n'apporte pas d'autres modifications à la Charte de la langue française. Or, l'association du comté de Nelligan, dans l'ouest de l'île de Montréal, rejette l'idée du statu quo et demande au congrès de modifier ce texte pour stipuler que «dans un esprit d'ouverture et d'équité, le gouvernement verra à l'essor et à la préservation de la vitalité de la communauté d'expression anglaise».

Un congrès qui consacra la rupture avec le passé, non seulement à travers l'hommage rendu hier soir à Robert Bourassa, mais également par l'élection d'un exécutif qui assurera à Daniel Johnson le contrôle absolu sur la vie du parti. A la présidence, c'est un inconditionnel supporteur du nouveau chef, l'avocat Jacques Lamoureux, qui sera proclamé élu par acclamation. Mais il y aura élection à la vice-présidence, où le dernier survivant du défunt courant allairiste au sein du bureau de direction, Denis Thérien, tentera de se faire réélire contre Hughes Poulin, un autre inconditionnel de Daniel Johnson.

La lutte la plus intéressante en perspective a trait au renouvellement de l'équipe de direction de la Commission jeunesse. A la présidence, Nathalie Pion tente de déloger Claude-Eric Gagné, qui avait succédé à Mario Dumont en février 1993.

Quelques centaines de manifestants ont troublé hier l'arrivée des délégués au Palais des congrès. Représentants d'une coalition de syndicats et de groupes populaires, ils entendent profiter de l'événement pour attirer l'attention des Québécois sur les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement Johnson. Un long moment, les policiers de la CUM et de la SQ ont regardé, sans intervenir, les manifestants jeter des œufs dans les fenêtres et les portes de l'enceinte. Pendant ce temps, à l'intérieur, le chien renifleur de la police était à la recherche d'une bombe. Les trouble-fête sont repartis en promettant de revenir aujourd'hui plus nombreux.

Audacieux vol de 3,5 millions

PRESSE CANADIENNE

La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) recherchait deux individus, hier soir, relativement à un important vol commis à Verdun, en banlieue de Montréal.

Un homme qui sortait d'un bureau de la Banque du Canada, rue Levert, à l'Île-des-Sœurs, vers 16 heures, a été accosté par deux individus qui se sont emparés de sa mallette contenant des bons du trésor négociables dont la valeur exacte n'a pas été précisée.

Un porte-parole de la police de la CUM a déclaré qu'il s'agissait d'un montant «assez élevé» tandis que la Société Radio-Canada rapportait avoir appris que le montant des valeurs volées atteignait 3,5 millions\$.

Après le vol, les deux individus ont pris la fuite à bord d'une automobile.

JOHNSON Série d'hypothèses

SUITE DE LA PAGE 1

création de ce campus mixte.

Le rapport final de ce comité devrait être rendu à la mi-avril.

Siégeront également à ce comité Gilles Cloutier, ancien recteur de l'Université de Montréal, et Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Société de radio-télédiffusion du Québec.

De son côté, le ministre de l'Éducation du Québec a pour sa part confirmé que le milieu universitaire québécois lui avait soumis une série d'hypothèses concernant l'utilisation possible des infrastructures du Collège de Saint-Jean.

Sans vouloir arrêter son choix à un seul projet, M. Chagnon a souligné la possibilité de faire de l'endroit un centre de formation universitaire dans des domaines connexes à la formation militaire.

«On pourrait parler de diplomatie, d'internationalisation de échanges, de commerce extérieur, d'aérospatiale ou d'informatique par exemple», a souligné le ministre.

M. Chagnon a également relevé la possibilité d'établir à Saint-Jean une école de langues, qui pourrait remplacer celle qui vient d'être amputée de la base militaire voisine du collège.

Le ministre de l'Éducation n'a par ailleurs pas exclu la possibilité d'une association inter-universitaire dans ce projet.

«Plusieurs institutions universitaires ont manifesté de l'intérêt pour l'utilisation des édifices du collège à ce stade-ci, de poursuivre M. Chagnon. Certaines d'entre elles ont présenté des programmes conjoints, ou inter-universitaires».

Pour sa part, M. Johnson a répété hier qu'il s'opposait à la fermeture du Collège de Saint-Jean, particulièrement parce que cette décision va à l'encontre de la promotion des francophones dans les rangs supérieurs de l'armée canadienne.

Rappelant que le Collège militaire de Saint-Jean avait été créé il y a 42 ans, précisément pour favoriser l'accès des francophones à l'armée canadienne, M. Johnson a déclaré que le gouvernement fédéral n'avait pas fait la preuve, à ce jour, que le Collège militaire royal de Kingston pouvait remplacer celui de Saint-Jean dans cette mission.

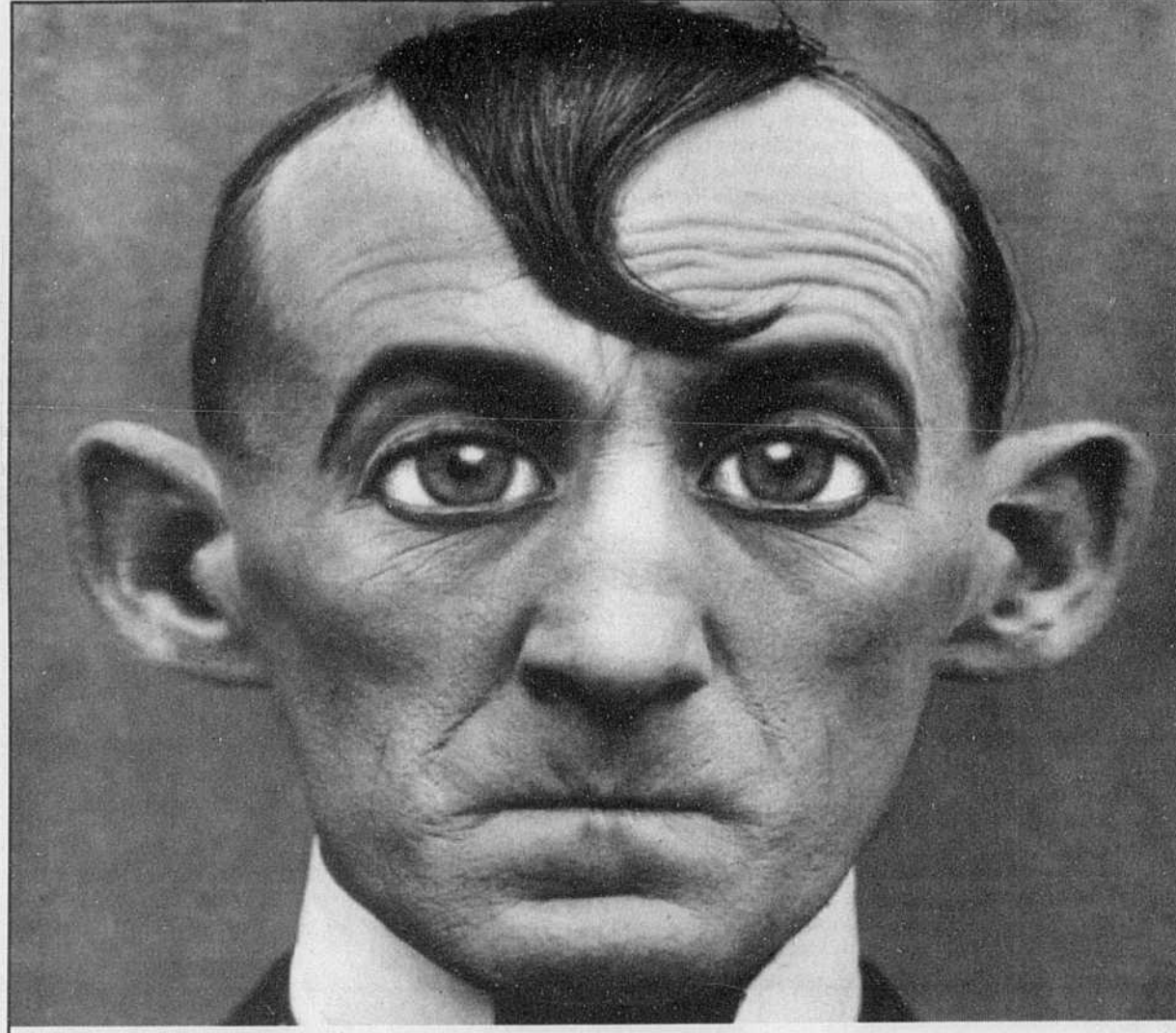
«Le Collège de Saint-Jean permet aussi aux élèves francophones d'avoir accès à des postes de très haut niveau dans l'armée canadienne», a-t-il dit.

Enfin, M. Johnson a réclamé un moratoire d'un mois sur toutes les démarches de démantèlement du Collège militaire de Saint-Jean amorcées par le gouvernement fédéral, notamment en ce qui a trait au transfert du personnel enseignant.

La haute direction du Collège de Saint-Jean a par ailleurs offert son soutien au ministre de l'Éducation du Québec dans l'élaboration d'une proposition pour l'utilisation des infrastructures militaires.

M. Johnson faisait ces annonces au terme d'une rencontre de deux heures avec le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques Chagnon, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Delbert Deschambault, et M. Roch Carrier, recteur du collège.

Le député libéral provincial de Saint-Jean, M. Michel Charbonneau, le commissaire industriel, M. Gérard Brassard, le directeur général de la ville, M. Édouard Bonaldo, et le doyen de la faculté des sciences du collège, M. André Filion, étaient également présents à la réunion.



Cinéma. Grandeur maison.

Pour commencer, munissez-vous de deux grands yeux et d'une bonne paire d'oreilles. Le reste du procédé, qui reconstitue l'effet enveloppant des salles de cinéma, est produit par un écran, le plus large possible, un magnétoscope stéréo hifi, un ampli décodeur du signal "Surround" et six haut-parleurs disposés tout autour de votre tête. Venez découvrir le cinéma grandeur maison dans l'une de nos trois salles de démonstration.

DEPUIS 1980
Fillion
Louis
électronique

On connaît la musique.

5730, rue Sherbrooke Est - Métro Cadillac ☎ (514) 254-6041

CROATIE Quelle armée?

SUITE DE LA PAGE 1

portant des traces d'incendie. Ces hameaux, Nadjovac, Gornja Vrijeska, Batinjani, ont été désertés.

De part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, on a pratiqué ou laissé s'accomplir des «nettoyages ethniques»; ici pour vider les villages serbes, là pour vider les villages croates. L'objectif — atteint par divers moyens allant de la guerre, au pillonnage, à l'intimidation, ou à de sournoises mesures administratives —, est toujours le même: pouvoir revendiquer un bout de pays, un morceau de village, une portion de campagne en se prévalant de sa composition ethnique.

Les effets combinés de la guerre, en Croatie et en Bosnie, et de cette politique d'homogénéisation des populations a fait de 15 à 30 000 réfugiés dans cette seule petite portion de la Croatie. Dans tout le pays, l'ONU estime à plus de 500 000 le nombre de personnes réfugiées ou déplacées. La moitié vient de la Bosnie voisine, le reste de Croatie même.

A Batinjani, Maria Dujanovic est revenue dans la maison. Comme tous les habitants du village, elle était partie en décembre 91. D'origine serbe, elle avait fui les combats pour se réfugier à Belgrade. De retour il y a quelques mois dans son village natal, elle essaie tant bien que mal, à 65 ans, de reprendre la vie d'autrefois. «Je suis revenue parce que toute ma vie est ici. Je suis

née à 1 km d'ici, je me suis mariée dans cette maison et j'y ai vécu pendant 45 ans.»

Vingt Serbes comme elle sont revenus; tous des personnes âgées, dans un village qui comptait 1200 habitants avant la guerre. Le village se repeuple un peu, mais de Croates, réfugiés de Bosnie. De l'autre côté de la rue, une maison abandonnée par ses propriétaires est occupée par un jeune couple croate de Banja Luka, en Bosnie, Lilianna Franic et son mari. «On est d'abord parti à Novi Grad, sur la côte croate, et puis on a entendu dire qu'il y avait ici des maisons disponibles. Alors, on est venu», dit Lilianna. Devant la maison, elle cultive un carré de jardin. Son mari est reparti sur le front avec l'armée. Quelle armée? Lilianna ne sait pas. Le gouvernement croate lui a donné un peu d'argent (200 000 dinars, à peu près 40\$ américains, pour s'installer ici). «Mais c'est une installation provisoire», ajoute-t-elle. Une vingtaine de maisons dans le village ont été mises à la disposition de réfugiés croates de Bosnie.

Comment Maria Dujanovic, la Serbe, voit-elle ce nouveau voisinage? «Pour le moment, ça va. C'est pas des amis, mais on se dit bonjour.» Est-ce que ça va être possible de revivre en paix ici, avec les Croates? La question reste suspendue dans le vide. Le silence s'installe un moment, troublé par le ronflement du poêle à bois dans la cuisine, et par le paillement d'une couvée de poussins dans une boîte en carton à côté. «Je ne sais encore», ré-

pond enfin Maria Dujanovic.

Au quartier général de l'ONU, à Daruvar, le commandant de la «zone protégée», le colonel argentin Evergisto de Vergara, admet qu'il reste beaucoup à faire avant de pouvoir déclarer sa mission accomplie. «On n'est pas ici pour imposer un règlement, mais pour aider les gens à trouver une solution négociée. Les progrès sont très lents, et c'est souvent très frustrant. Mais il faut se demander ceci: que serait-il arrivé si nous n'étions pas venus, et qu'arriverait-il si on partait?» Dans les quatre secteurs protégés par l'ONU, en Croatie, le mandat des Casques bleus comporte trois éléments: démilitarisation des combattants serbes, protection des civils et retour chez elles des personnes déplacées. Les différents cessez-le-feu qui ont été conclus, cas par cas, dans chaque secteur ont permis aux civils de souffler. Mais les combattants serbes n'ont pas désarmé. Ils tiennent et contrôlent les portions de Croatie qui forment «la république serbe de Krajina». Quant au retour des populations déplacées, il est dans certains cas impossible dans l'état actuel des choses, ou au mieux, à peine amorcé. Combien de personnes ont quitté le secteur sous son commandement et combien ont pu revenir? Le colonel Evergisto de Bergara refuse de répondre à cette question «trop délicate». Mais il a des chiffres en main, et ils ne sont pas reluisants.

Dans les villages qui ne sont pas trop près de la ligne de cessez-le-feu, et que les habitants n'ont pas fuis par crainte de représailles ethniques, la vie reprend quelque peu: on rebâtit les maisons et on fixe les sarments de vigne grimpeant sur les treilles, dans les jardins. Les champs ne sont pas tous sûrs: beaucoup ont été minés et on a peur d'aller les travailler. La grande autoroute «de la fraternité et de l'unité», construite sous le régime de Tito, et qui relie Zagreb à Belgrade, autrefois congestionnée par le trafic routier entre l'Autriche et la Turquie, serait pratiquement vide, sans les véhicules de l'ONU qui l'empruntent pour aller du quartier général pour la Croatie à Zagreb aux deux zones protégées à l'est de la capitale croate.

Le Canada maintient à Daruvar une unité d'appui logistique aux troupes déployées dans l'ouest de la Croatie et en Bosnie. Mais les franges de la Croatie étant aux mains des Serbes de Croatie, l'acheminement des vivres et du matériel doit emprunter des chemins détournés. Le passage par le sud de la zone protégée autour de Daruvar est toujours impossible. La Croatie est ainsi cernée à l'est, au sud, et au sud-ouest d'enclaves hostiles, sources potentielles de conflits.

(Sylviane Tramier accompagne les Casques bleus en ex-Yougoslavie)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par mandat et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355